SOMMAIRE

Introduction

L'équipe Métaconnaissance du LIP6 et plusieurs chercheurs d'EDF se sont réunis dans l'île de Berder du 22 au 24septembre 1999. Ce rapport contient les textes de quelques unes des interventions qui y ont été faites.

Un concept "méta" important est apparu directement ou indirectement dans de nombreux papiers : c'est le concept de monitoring où le système examine ce qu'il fait pour mieux le faire ensuite. Après une présentation générale de l'intérêt et des problèmes soulevés par le monitoring, nous allons le retrouver plusieurs fois. Un outil indispensable pour mettre en œuvre un monitoring est d'avoir un métamoteur : il permet de savoir ce qui se passe et de changer éventuellement la stratégie d'utilisation des connaissances. Le métamoteur de SEPIAR2 peut même faire des expériences en cours de résolution afin de déterminer dynamiquement les meilleurs paramètres pour traiter l'expertise de base utilisée ; les résultats obtenus montrent effectivement une amélioration des performances. La structure de métamoteur également adoptée pour IDRES permet aussi d'avoir des métarègles d'introspection qui permet au système de savoir ce qu'il fait et pourquoi il le fait, donc de changer dynamiquement de stratégie de résolution. Pour le système MARECHAL, le monitoring est au cœur du projet, puisqu'il s'agit, dans une application à des wargames, d'arbitrer les conflits qui peuvent venir de ce que plusieurs méthodes peuvent être utilisables au même moment ; il faut analyser ce qu'elles donnent pour en déduire une solution globale.
Le monitoring est apparu de façon moins centrale dans plusieurs autres papiers. Par exemple, GENSAM doit généraliser à partir de petits échantillons. Il existe de nombreuses méthodes qui permettent de le faire, chacune ayant ses avantages et ses inconvénients qu'il faut balancer dans chaque situation. La métaexpertise de contrôle donnée dans la section 5.2 est un excellent exemple d'expertise de monitoring. Dans l'annexe 6 de son article, D. Pastre donne un exemple du monitoring qu'elle a fait au cours de sa recherche de la démonstration d'un théorème. Par ailleurs, l'analyse des résultats du tournoi de Phutball montre des erreurs des programmes dues à une insuffisance du monitoring, par exemple quand ils ne voient pas qu'ils se retrouvent après chaque coup dans une position quasi-identique à la précédente, mais un peu plus défavorable.

Plusieurs papiers présentent des travaux en cours de réalisation dans l'équipe. D'abord deux applications à la démonstration de théorèmes. Nous avons une analyse des résultats obtenus par MUSCADET à la compétition de démonstrateurs organisée dans le cadre des conférences CADE ; nous voyons aussi l'enrichissement du système pour mieux résoudre les problèmes de la TPTP Problem Library. A mi-chemin entre la démonstration de théorèmes et l'EIAO, le système de J.-P. Spagnol devra être capable de produire des démonstrations adaptées au niveau des élèves. Enfin, un système d'EIAO, comme COMBIEN ?, se doit d'avoir des interfaces bien adaptées aux divers dialogues que le système aura avec l'élève.
Un problème délicat, mais qui se présente souvent, est la généralisation à partir d'un nombre restreint d'observations ; le système GENSAM en expérimente des solutions dans le domaine médical. Le projet CASSICE reconnaît automatiquement les manœuvres exécutées par le conducteur d'un véhicule. Naturellement, les jeu sont toujours un terrain de prédilection pour l'IA. Trop souvent, on a étudié les jeux à information complète où de nombreuses difficultés n'apparaissent pas. C'est pourquoi F. Kocik prend comme sujet d'étude les jeux de carte, mais naturellement dans le cadre de systèmes généraux qui reçoivent comme donnée les règles du jeu particulier auquel ils doivent jouer. Enfin, T. Cazenave fait le compte-rendu de l'expérience qu'il a organisée ; nous y avons tous pris part en créant dans un temps limité un programme pour jouer à un jeu que nous ne connaissions pas : le football des philosophes, appelé aussi Phutball.

Nous remercions Fabrice Kocik et Tristan Pannérec pour avoir si parfaitement préparé l'organisation matérielle de ce colloque, qui a pu avoir lieu grâce à un contrat EDF. Ils ont également pris en charge l'édition de ce rapport.

Jacques Pitrat

Monitorer la recherche d'une solution

Jacques Pitrat
CNRS–LIP6
Université Pierre et Marie Curie

Résumé : Quand un sujet monitore la recherche d'une solution, il se place au niveau méta : il examine ce qu'il est en train de faire pour mieux diriger cette recherche. A partir de l'examen de la résolution d'un problème nouveau et difficile, ce papier montre l'importance du monitoring ; il met également en évidence la variété des méthodes utilisées et la difficulté de les implémenter dans un système d'IA. Nous verrons enfin qu'il ne suffit pas de monitorer la résolution d'un problème, il faut aussi savoir monitorer son monitoring.

Mots-clés : monitoring, résolution de problèmes, métaconnaissance

1. Introduction

Pendant qu'un sujet humain cherche à résoudre un problème, il s'observe souvent. Il tire des conséquences de ses observations pour prendre ensuite des décisions. Ce processus est plus efficace si le sujet a fait des prévisions sur ce qu'il allait obtenir ; il lui arrive alors d'être surpris, surprise qu'il analyse pour mieux comprendre le problème. Cette activité est un dialogue entre le niveau de base où l'on tente de résoudre le problème et le niveau méta où l'on examine comment se passe la résolution du problème. Cet examen entraîne souvent un changement de comportement au niveau de base.
Le monitoring est particulièrement utile pour :

* Bien choisir les essais initiaux. Avant de se lancer dans une voie, on examine les diverses possibilités qui existent ; on choisit celle qui est la plus prometteuse. Naturellement, en faisant cette analyse, on peut souvent faire des prédictions sur ce qui devrait se passer.

* Eviter de s'attarder dans une voie qui était prometteuse et se révèle décevante. En particulier, si l'on a fait des prédictions dans la phase précédente, on compare ce qui a été obtenu et ce que l'on pensait pouvoir obtenir. Si le désaccord est trop important, on peut abandonner.

* Corriger la direction prise initialement. Comme dans le cas précédent, les résultats ne sont pas à la hauteur des prédictions. Mais, en analysant les raisons de ce désaccord, on voit une possibilité de rectifier le tir.

* Trouver des erreurs éventuelles. C'est important pour nous humains qui faisons constamment des erreurs. Un des avantages du monitoring est de nous permettre d'arriver à des résultats corrects malgré nos erreurs. Pour cela, nous examinons avec soin les résultats obtenus et réagissons quand ils ne correspondent pas à ce qu'il était raisonnable d'obtenir.

* Acquérir une expertise. L'analyse des essais fructueux et infructueux conduit à un apprentissage. On apprend par exemple quelles méthodes réussissent ou échouent selon les situations, quelles caractéristiques sont importantes pour justement choisir les bonnes méthodes. Après plusieurs résolutions faites avec monitoring, on a tous les éléments pour construire une expertise qui détermine pour chaque situation les méthodes qui ont de grandes chances de conduire au résultat.

* Etre autonome. Un système autonome risque de dériver vers des maxima secondaires et d'y rester englué. Le monitoring peut déceler de telles éventualités et sortir le système de situations de blocage.

Nous commencerons par présenter deux études psychologiques qui montrent l'importance du monitoring chez les humains. Nous verrons ensuite l'énoncé d'un problème que j'ai résolu en observant le monitoring que j'utilisais ; il servira d'exemple pour montrer les avantages de monitorer la recherche d'une solution. Nous examinerons quelques aspects caractéristiques du monitoring et les raisons pour lesquelles il est utile. Nous parlerons enfin de quelques systèmes d'IA dont les performances ont été améliorées par le monitoring.

2. Deux études psychologiques sur le monitoring

Quelques psychologues ont été amenés à étudier comment les êtres humains tiraient parti du monitoring pendant qu'ils cherchaient la solution d'un problème. Nous allons présenter brièvement deux expériences dont le but était complètement différent. Dans la première, le monitoring a été utilisé par un non-expert pour diriger les essais qu'il faisait alors que dans la deuxième il a permis à certains sujets de trouver la solution bien qu'ils aient fait des erreurs.

2.1. Bien choisir ses essais

Alan Schoenfeld [Schoenfeld 1985] a étudié des humains en train de résoudre des problèmes. Il proposait un problème de mathématiques à ses sujets qui devaient penser à voix haute. Par exemple, il leur demandait de construire une parallèle à la base d'un triangle donné de telle façon qu'elle partage ce triangle en deux surfaces de même aire. Il a observé trois types de comportement :

1. L'expert du domaine va directement à la solution. Son comportement est impressionnant : il examine le problème, voit immédiatement ce qu'il faut faire et trouve la solution à la suite d'une série de décisions qui sont toutes bonnes. Pour lui, le monitoring n'est pas nécessaire, il sait dès le début le plan qu'il met ensuite en œuvre. Malheureusement, il n'aura certainement pas ce comportement dans un domaine où il n'est pas encore expert.

2. La spécialité du novice est la "chasse aux oies sauvages". Il part sans réfléchir sur la première idée qui lui passe par la tête, il la poursuit très longtemps sans se poser de questions sur son bien fondé. Enfin, il se lasse et il l'abandonne sans davantage de raisons, parfois au moment où elle allait aboutir, pour une autre idée qui lui es venue et qu'il n'examine pas davantage. Naturellement, ses performances sont faibles.

3. Le métaexpert n'est pas un expert du domaine, où il en sait souvent moins que le novice ; par contre, il est expert en résolution de problèmes. Il commence par analyser le problème, choisit la plus prometteuse des voies qu'il a envisagées, vérifie qu'elle se développe bien comme prévu. Si les résultats ne sont pas conformes aux prévisions, il essaye de comprendre pourquoi et, soit continue dans la même direction après une éventuelle correction, soit repart dans une direction nouvelle. Le métaexpert n'est pas aussi rapide que l'expert ; toutefois, grâce à son excellent monitoring de la recherche de la solution, il est capable de résoudre des problèmes dans une bien plus grande variété de domaines.

L'expert étudié par Schoenfeld considérait de haut le métaexpert, mais il avait tort. La comparaison aurait sans doute tourné à son désavantage si on leur avait proposé un problème dans un domaine inconnu des deux. De plus, l'expert avait eu sans doute un comportement analogue avant de devenir expert ; ce comportement lui avait justement permis de devenir expert.

2.2. Trouver ses erreurs

Carl Allwood [Allwood 1984] a étudié comment des étudiants trouvent leurs erreurs pendant qu'ils résolvent des problèmes de statistiques. L'erreur est partout présente dans le comportement humain, même des experts commettent des erreurs que l'on croirait réservées à des débutants. Toutefois, une des supériorités des experts vient de ce qu'ils sont capables de trouver et de corriger leurs erreurs. Là encore, l'auteur a montré l'importance du monitoring dans le processus de recherche d'erreurs. Il a observé quatre comportements liés à l'erreur dans les protocoles :

1. L'évaluation affirmative. Le sujet s'arrête pour s'assurer que ce qu'il trouve correspond à ce qu'il attendait : " 56 sur 350, oui, cela paraît raisonnable".

2. La vérification standard. Après avoir fait une opération qu'il maîtrise mal, le sujet fait automatiquement une opération de vérification qui ne le fait pas avancer vers la solution, mais qui l'assure qu'il n'a pas commis d'erreur dans une étape où il sait qu'il se trompe souvent. Par exemple, on fait une preuve par 9 après une multiplication ou l'on fait l'addition inverse après une soustraction.

3. La création directe d'hypothèse d'erreur. Le sujet dit qu'il a fait une erreur et la corrige immédiatement : "Y=50 plus, cela devrait être moins…".

4. La suspicion d'erreur. Quand nous avons un résultat qui ne correspond pas à nos attentes, nous supposons qu'il y a une erreur et nous commençons à la rechercher. Il est important d'être vigilant, car plus on est proche de l'erreur et plus on a de chance de la découvrir. Beaucoup de résultats peuvent nous amener dans un état de suspicion d'erreur. Cela arrive bien évidemment si l'on trouve une probabilité supérieure à 1, mais il y a bien d'autres déclencheurs. Allwood indique le cas d'un sujet qui avait lancé une recherche d'erreur parce qu'il avait trouvé un résultat égal à 1666, les trois derniers chiffres égaux lui paraissant louches. Il arrive que l'on parte en suspicion d'erreur pour une fausse raison et l'on perd beaucoup de temps, car il n'est rien de plus difficile que de trouver une erreur qui n'existe pas. Cela arrive communément à l'informaticien ! Allwood estime que, pour les sujets qu'il a observés, la suspicion d'erreur correspond à une erreur réelle dans les deux tiers des cas.

L'activité de recherche d'erreur, qui est si importante chez les humains, est un peu négligée en IA où l'on suppose trop souvent que le système ne fait pas d'erreur et que ses connaissances sont correctes.

3. Une expérience de monitoring

Je vais illustrer mon propos sur le monitoring par une expérience que j'ai faite en m'observant en train de résoudre un problème. Je ne donne pas tous les détails qui figurent dans [Pitrat 1999] ; je commence ici par présenter le problème.

J'avais écrit un programme [Pitrat 1996] qui trouve des phrases réflexives, c'est à dire des phrases qui décrivent le nombre des lettres qu'elles contiennent. Le titre de l'article qui le décrit est une phrase de ce type. La méthode utilisée, dérivée d'une idée due à D. Hofstadter [Hofstadter 1985], est évolutive. A un certain moment, la phrase n'est pas une solution parce que, pour au moins une lettre, le nombre d'occurrences qu'elle affiche, que nous appellerons le nombre "affiché", ne correspond pas au nombre réel d'occurrences qu'elle contient, que nous appellerons le nombre "réel". Par exemple, elle dit qu'elle contient vingt-trois I alors qu'il y en a vingt-cinq ; le nombre affiché est "vingt-trois" et le nombre réel est "vingt-cinq". Le programme remplace alors vingt-trois par vingt-cinq et continue jusqu'à obtenir une phrase où tous les nombres affichés sont identiques aux nombres réels. Le programme part d'un début de phrase donné appelé "corps" qui correspond à la partie de la phrase qui ne contient pas les nombres. Il se peut très bien qu'il n'existe aucune phrase réflexive que l'on puisse bâtir sur un corps donné. Il se peut aussi qu'il existe une solution, mais que la méthode précédente n'arrive pas à la trouver.

Pour augmenter ses chances de trouver une solution, le programme peut construire un très grand nombre de corps sur un "noyau"qui lui est donné en essayant divers ajouts en différents points de la phrase. Par exemple, si la fin du noyau est "et Z", l'on peut ajouter entre le "et" et le nombre de Z des éléments de phrase comme "pour finir", "enfin", "pour terminer", "à la fin", "en dernier",… Toutes les phrases ainsi créées ont un sens acceptable ; avec plusieurs points où un ajout est permis et plusieurs valeurs pour chacun de ces points, on arrive ainsi à engendrer automatiquement des milliers de corps à partir du même noyau. Comme il existe souvent au moins une solution pour un corps donné (et souvent plusieurs solutions pour le même corps), le programme a ainsi engendré de nombreux corps à partir desquels il a trouvé des milliers de phrases réflexives.

Georges Perec a écrit un roman, intitulé "La disparition", qui a une caractéristique exceptionnelle : il ne contient pas une seule occurrence de la lettre E. D'où l'idée de réaliser une phrase réflexive qui ne contiendrait pas la lettre E. Je me suis posé ce problème et je me suis observé pendant que je le résolvais. Le monitoring a eu manifestement un rôle crucial pendant cette recherche et je prendrai mes exemples dans cette expérience. Je l'ai complétée en essayant de résoudre d'autres problèmes analogues, comme la recherche d'une phrase réflexive sans E en anglais ou la recherche d'une phrase réflexive sans N en français.

Pour construire une phrase réflexive sans E en français, nous ne pouvons utiliser que douze nombres : 1, 3, 5, 6, 8,10, 18, 20, 23, 25, 26 et 28. Le nombre suivant sans E est 1.000.000 ! Ces nombres seront appelés par la suite "permis". Quatorze lettres figurent dans ces nombres : C,D, G, H, I, N, O, Q, R, S, T, U, V, X. Les onze lettres, en omettant le E, qui ne figurent pas dans cette liste seront appelées "stables", car les nombres qui leur sont affectés ne dépendent que du corps et ne changent pas si l'on change les nombres. Notons que le G et le V apparaissent toujours ensemble et seulement dans "vingt" et ses dérivés.
J'ai naturellement commencé par essayer d'utiliser le programme existant ; bien sûr, je ne devais accepter une solution que quand elle disait qu'elle ne contenait aucun E. Malheureusement, cela ne s'est jamais produit, car il restait toujours beaucoup trop de E. De plus, le mécanisme de création automatique des corps s'est révélé inutilisable dans ce contexte : il fallait les engendrer un par un, ce qui est très difficile si l'on s'interdit d'utiliser la lettre E.
Dans un autre essai infructueux, j'ai écrit un programme basé sur un principe complètement différent ; je l'appellerai par la suite le deuxième programme. Ce programme considérait toutes les combinaisons possibles des nombres permis pour les lettres qui ne sont pas stables. La combinatoire n'était pas grande, car on arrivait à se ramener à onze nombres à déterminer, les nombres pour G, I et V pouvant être précisés à l'avance. On pouvait aussi ramener chaque nombre à six valeurs possibles (3, 5, 6, 8, 10, 18). On tenait aussi compte du fait que deux phrases qui ne diffèrent que par une permutation des nombres affectés aux diverses lettres ont le même nombre total de lettres ; il suffit donc de n'engendrer qu'un seul exemplaire de chaque permutation. Avec toutes ces améliorations, nous avons une procédure de décision :le programme donne toujours une réponse : il y a ou non des solutions, et s'il y en a une, il donne les nombres d'occurrences de chaque lettre. Ce programme est très rapide, la réponse est toujours obtenue en moins d'une seconde. Malheureusement, les réponses ont toujours été négatives. Comme un examen de la méthode, plus approfondi mais trop tardif, a montré qu'elle avait très peu de chances de succès, cette voie a été abandonnée.
J'ai fini par trouver la solution en utilisant une méthode qui ne fait pas appel à l'ordinateur. Je commence par fixer a priori les nombres d'occurrences de toutes les lettres qui figureront dans la phrase solution, c'est à dire quels seront les nombres affichés. Je suppose que sont présentes toutes les lettres figurant dans les nombres permis, c'est à dire ceux qui n'ont pas de E. Je décide ensuite quelles lettres stables seront admises, par exemple A et P qui n'apparaissent dans aucun nombre permis et leurs nombres d'occurrences. J'ai bien ainsi choisi les nombres affichés de toutes les lettres. Leurs nombres d'occurrences réelles sont partiellement connus : on sait combien de fois elles apparaissent dans les nombres précédents et on sait de plus qu'elles apparaissent une fois pour indiquer leur nombre. Par différence entre les nombres affichés, qui devront être aussi réels, et les nombres ainsi calculés, on a le nombre d'occurrences de chaque lettre pour la partie du corps qu'il reste à déterminer. Au lieu de partir du corps et de trouver les nombres affectés aux lettres, je pars des nombres affectés aux lettres et je détermine les lettres composant le corps. Je cherche enfin un anagramme de ces lettres qui devra avoir un sens acceptable.
Supposons que le choix des nombres d'occurrences des lettres dans la phrase que l'on va construire soit le suivant :

A	8
C	5
D	6
G	3
H	6
I	25
L	5
N	10
O	8
Q	5
R	10
S	10
T	18
U	10
V	3
X	8

J'ai choisi d'utiliser deux lettres qui apparaissent dans aucun nombre sans E : A et L. Il y a donc au total 16 nombres qui se répartissent ainsi (en décomposant "dix-huit" en "dix" et "huit" et "vingt-cinq" en "vingt" et "cinq") : 2 "trois", 4 "cinq", 2 "six", 4 "huit", 5 "dix" et 1 "vingt". J'ai cumulé les occurrences des lettres de ces nombres et je leur ai ajouté une unité pour tenir compte de ce que chaque nombre est suivi de la lettre qu'il représente. J'ai obtenu ainsi les nombres d'occurrences suivants pour la partie de la phrase qui a été déjà fixée :

A	1
C	5
D	6
G	2
H	5
I	19
L	1
N	6
O	3
Q	5
R	3
S	5
T	8
U	5
V	2
X	8

Par différence entre les deux tableaux, j'obtiens le nombre de lettres que je dois utiliser pour construire le début de la phrase réflexive :

A	7
G	1
H	1
I	6
L	4
N	4
O	5
R	7
S	5
T	10
U	5
V	1

J'ai maintenant dû faire un anagramme géant ;il ne s'agit pas seulement de trouver un mot, mais un ensemble de mots qui ait un sens et qui respecte les règles de la syntaxe en utilisant toutes les lettres précédentes. Voici la phrase réflexive sans E que j'ai trouvée à partir des choix précédents :

> Ha, l'on trouva la solution ; il rit, titra tout, sans tri, sur un trait gras : dix N, cinq Q, vingt-cinq I, trois V, cinq C, trois G, dix S, huit X, six H, dix R, cinq L, dix-huit T, six D, huit A, dix U, huit O.

4. Quelques caractéristiques du monitoring

Nous allons examiner quelques caractéristiques du monitoring en les illustrant par des exemples qui sont apparus lors de la solution du problème précédent.

4.1. Découverte de métathéorèmes

De nouveaux moyens de résoudre le problème peuvent se révéler très utiles ; les méthodes ainsi trouvées sont rigoureuses. Nous prouvons des théorèmes sur le problème qui sont donc des métathéorèmes.
Le principal métathéorème dans le cas de la phrase réflexive est :

> On ne change pas le nombre de lettres d'une phrase réflexive en permutant les nombres affectés aux chiffres.

C'est une évidence. Si l'on dit qu'il y a "cinq C, huit G" ou "huit C, cinq G", les nombres affichés sont différents, mais les nombres réels sont bien sûr les mêmes, car on a dans les deux cas une occurrence de "huit" et une de "cinq".Ce métathéorème est intervenu constamment au cours de la recherche de phrases réflexives. Par exemple, on peut très bien trouver une phrase qui n'est pas correcte parce que les nombres réels de C et de G, qui sont 5 et 8, ne sont pas égaux aux nombres affichés qui sont respectivement 8 et 5. Le

premier programme que j'avais réalisé pour trouver des phrases réflexives faisait cette vérification et trouvait une solution immédiatement en permutant les nombres de C et de G.
Une autre utilisation est intervenue dans la découverte de la phrase sans E. Nous avons vu que l'on déterminait les nombres d'occurrences des lettres dans le corps. D'après le métathéorème précédent, on peut les permuter. Dans le dernier tableau donné plus haut, il n'y avait aucun C, mais un H. Comme la lettre H est plus difficile à placer que le C, on peut permuter le nombre de C et de H dans les lettres affichées, c'est à dire avoir "six C, cinq H" au lieu de "cinq C, six H". On peut ainsi obtenir directement une solution, ou plus facilement corriger la solution précédente en enlevant un H et en ajoutant un C. Cela est facile en remplaçant le "Ha" initial par "ça", ce qui donne une autre solution :

> L'on trouva la solution ; il rit, titra tout ça, sans tri, sur un trait gras : dix N, cinq Q, vingt-cinq I, trois V, six C, trois G, dix S, huit X, cinq H, dix R, cinq L, dix-huit T, six D, huit A, dix U, huit O.

Ce métathéorème facilite la découverte d'une solution en nous permettant :

* De partir d'un ensemble de lettres plus favorable pour trouver un anagramme.
* De modifier encours de route la répartition des lettres quand on voit qu'il vaudrait mieux avoir plus d'occurrences d'une lettre et moins d'une autre.
* De créer une solution à partir d'une solution déjà obtenue.

J'ai établi d'autres métathéorèmes qui ont toutefois eu moins d'importance. Par exemple, si toutes les lettres de l'alphabet ne figurent pas, il est toujours possible d'obtenir une solution à partir d'une phrase qui serait une solution si le nombre de U et de N réels était augmenté d'une unité en ajoutant un exemplaire de cette lettre, par exemple "un W" si le W n'était pas présent. Après cet addition, on aura bien utilisé le U et le N de trop et le nombre de W est correct.

4.2. Utiliser les métathéorèmes

Il ne suffit pas de connaître un métathéorème pour bien l'utiliser. L'expérience que j'ai faite m'a montré que je le faisais doublement mal.
D'abord, je n'ai pas toujours pensé à me servir d'un métathéorème connu quand j'en aurais eu besoin. Nous avons vu que le métathéorème fondamental du domaine est celui de la permutation des nombres affichés. J'ai eu beaucoup de peine à m'en servir à bon escient, ce qui est apparu dans la construction de la phrase réflexive sans E où je n'ai pensé que trop tard à améliorer la répartition des lettres constituant l'anagramme. Au cours de l'expérience, cette mauvaise utilisation est arrivée plusieurs fois. Ce n'est pas parce que l'on dispose d'une(méta)connaissance que l'on pense à s'en servir au bon moment. Un des rôles du monitoring est de s'assurer que l'on pense à utiliser un résultat que l'on sait essentiel.
Mais la situation inverse s'est aussi produite : j'utilise trop souvent un métathéorème qui ne mérite pas tant d'intérêt. Cela s'est arrivé pour le résultat indiquant que l'on peut ajouter comme on veut un U et un N : si, au cours de la réalisation de l'anagramme, l'on se trouve avec un U et un N de trop, on peut les éliminer simultanément. J'ai beaucoup trop voulu me servir de ce résultat ; par exemple, j'ai compliqué le deuxième programme en tenant compte de ce métathéorème. J'y ai aussi beaucoup pensé pendant que je construisais l'anagramme. En réalité ce résultat n'a jamais servi ; j'aurais pu me rendre compte a priori qu'il ne pouvait être utile que dans des circonstances exceptionnelles.

4.3. Découvrir de nouveaux métathéorèmes

Le monitoring doit savoir arbitrer entre la recherche de la solution du problème et le travail au niveau méta où l'on trouvera par exemple de nouveaux métathéorèmes qui faciliteront cette recherche ultérieurement. J'ai trouvé les métathéorèmes par hasard pendant que je cherchais la solution et je n'ai jamais essayé systématiquement de voir quels métathéorèmes je pourrais démontrer. Un métathéorème intéressant indiquait que si l'on a réservé un nombre suffisant de "deux", on peut ajouter la lettre que l'on veut dans l'anagramme. Par exemple, si l'on a besoin d'un P qui n'était pas prévu au départ, on peut l'utiliser à condition d'avoir encore un "deux" inutilisé, la deuxième occurrence intervenant quand on dit qu'il y a "deux P". L'avantage est que l'on diffère le choix, car si besoin est on pourrait mettre un M ou un J à la place du P si cela facilite la construction de la phrase. J'ai trouvé ce résultat justement parce que je ne pouvais pas l'utiliser : pour construire la phrase sans E, "deux" était interdit et le plus petit nombre sans E était "trois".

Mais alors, si l'on avait besoin d'un J, il fallait en caser encore un autre ailleurs dans la phrase, ce qui était contraignant pour une lettre rare. En voyant cette contrainte, je me suis rendu compte que la solution serait plus facile si "deux" était permis, ce qui est le cas pour construire des phrases sans T, sans N ou sans S. J'avais un résultat de prêt, très utile pour aborder des problèmes voisins.

4.4. Profiter des surprises

Il est bien connu que la surprise est une cause importante de progrès. Elle montre que l'on n'a pas compris quelque chose et nous incite donc à augmenter nos connaissances. Mais pour pouvoir être surpris, il faut s'attendre à avoir ce quelque chose que l'on n'aura pas. Pour cela, on peut avoir une idée générale de ce que l'on ne doit pas avoir ; la surprise arrive quand on a une valeur interdite, par exemple une probabilité supérieure à 1. On peut aussi avoir une théorie prédictive du domaine qui nous dit ce que l'on doit s'attendre à trouver à l'étape suivante ; on est surpris si les résultats ne correspondent pas aux prévisions. Dans l'expérience que j'ai faite, j'ai eu plusieurs fois des surprises du deuxième type, surprises qui étaient trop souvent mauvaises.

Commençons par un exemple de surprise bénéfique. Quand j'ai commencé l'étude du problème, j'ai considéré les nombres permis, c'est à dire ceux qui ne contiennent pas de E : 1, 3, 5, 6, 8, 10, 18, 20, 23, 25, 26, 28. Dans une deuxième étape, j'ai déterminé pour chaque lettre les nombres où elle apparaissait, en me contentant des nombres simples qui sont formés d'un seul mot : les six premiers nombres et le nombre 20. Les cinq autres nombres permis sont composés, ils sont la combinaison de deux des nombres précédents. Au total, 14 lettres apparaissent dans ces nombres :

C	5
D	10
G	20
H	8
I	3, 5, 6, 8, 10, 20
N	1, 5, 20
O	3
Q	5
R	3
S	3, 6
T	3, 8, 20
U	1, 8
V	20
X	6, 10

Le cas du "un" est un peu spécial, car si une lettre n'apparaît qu'une fois pour dire qu'elle est là, on peut aussi bien ne pas la mettre. La surprise vient de ce que le nombre I apparaît exactement une fois dans chacun de ces nombres simples, en excluant le "un", donc aussi exactement deux fois dans chacun des nombres composés. Pour avoir été surpris, je devais croire implicitement que chaque lettre apparaissait dans peu de chiffres ; je n'avais aucune raison de penser que le I, qui est seulement la cinquième lettre en fréquence du français apparaîtrait dans tous les nombres permis. Cette surprise a été utile, car il est devenu presque possible de prédire le nombre de I dans les nombres qui figureraient dans la phrase, donc de diminuer la combinatoire du problème.

Par contre, j'ai eu une mauvaise surprise quand j'ai essayé d'utiliser pour la recherche de la phrase sans E le programme que j'avais écrit pour la recherche de phrases réflexives. Nous avons vu que ce programme a un mécanisme de création de corps à partir d'un noyau auquel on peut ajouter des éléments de phrase à certains endroits. On peut ainsi créer des milliers de corps pour lesquels on cherche ensuite une solution. Je pensais qu'il suffisait de prendre un noyau et des ajouts sans E pour adapter le système. A priori, j'estimais que j'aurais beaucoup de solutions avec six E résiduels, un peu moins avec cinq E, encore moins avec 4, etc., mais que j'arriverai à en avoir sans aucun E. En réalité, cela n'a pas fonctionné comme cela, toutes les solutions avaient beaucoup de E, la moins mauvaise en ayant encore 5. A la suite de cette mauvaise surprise, j'ai essayé d'en voir les raisons et j'ai compris que pour la plupart des corps, il ne pouvait y avoir de solution. En effet, considérons une lettre qui n'apparaît dans aucun des nombres permis, comme A, lettre que j'appelle "stable", car son nombre d'occurrences est indépendant des nombres. Il faut que son nombre d'occurrences dans le corps soit un des nombres permis. Mais si l'on combine des ajouts, cela ne sera pas vrai dans la plupart des cas puisqu'il y a peu de nombres permis et que le nombre de A va varier selon le nombre de A que contient chacun de ces ajouts : il ne vaudra pas en général un nombre permis. Si c'est le cas, on ferait mieux d'arrêter tout de suite les frais, le corps n'a certainement pas de solution puisque le nombre de A reste

stable quels que soient les nombres affichés. Il faut de plus que cela soit vrai non seulement pour le A, mais pour toutes les lettres stables utilisées. On pourrait penser de faire un tri a priori des corps quand on les engendre à partir d'ajouts pour vérifier que les nombres de lettres stables sont tous permis et d'éliminer ceux qui ne satisfont pas ce critère. Cela serait possible s'il était possible d'engendrer des centaines de milliers de corps à partir d'ajouts ; on ne garderait que ceux dont le nombre de lettres stables sont des nombres permis. Mais, du fait que l'on n'a pas le droit d'utiliser le E, il est très difficile de trouver, pour chaque point d'insertion dans le noyau, plusieurs ajouts sans E qui aient un sens. En analysant les raisons de cette mauvaise surprise, j'ai décidé, peut-être à tort, d'abandonner cette voie de recherche.
La surprise permet de découvrir des propriétés inattendues qui aideront à trouver la solution ou au contraire de faire prendre conscience rapidement qu'une voie de recherche est sans espoir. La mauvaise surprise a quand même un effet bénéfique en indiquant qu'une direction est mauvaise, donc en privilégiant les voies qui n'ont pas encore été réfutées : elle aide à canaliser la recherche.

4.5. Les croyances et le raisonnement approximatif

J'ai constamment utilisé dans le monitoring des croyances qui me guidaient, mais qui ne reposaient sur rien de rigoureux. Elles étaient basées sur un raisonnement approximatif où l'on établit des faits douteux à partir d'autres faits douteux en utilisant des règles douteuses. Mais "doute" ne signifie pas incertitude totale. Il faut gérer ce type de raisonnement en évaluant le degré de doute des résultats de façon à ne pas utiliser des croyances qui auraient aussi bien pu être tirées au hasard. Le fait d'utiliser des croyances au niveau monitoring n'est pas gênant : même si elles sont très inexactes, elles n'amèneront jamais à faire prendre pour vrai quelque chose qui ne l'est pas. Simplement, en les utilisant, on ne trouvera pas de résultat pour la plupart des problèmes posés.
Beaucoup de ces croyances ont une origine expérimentale, confortée par quelques justifications. Un exemple de croyance est :

> Un saut important dans la séquence des nombres permis augmente beaucoup la difficulté du problème.

Un exemple de saut dans la séquence des nombres permis est le passage de "dix" à "dix-huit" pour les nombres sans E en français ou, pire, celui de "six" à "thirty" pour la phrase sans E en anglais. Cette croyance est justifiée expérimentalement : pour construire l'anagramme, on est obligé pour la lettre T de choisir entre "dix T" et "dix-huit T". Dans un cas, on manque de T et dans l'autre on en a trop. L'écart est tel en anglais que l'on peut conclure à l'impossibilité du problème. Cela est aussi justifié par le bon sens, car on sent bien qu'il vaut mieux avoir des petits manques un peu partout qu'un gros manque. Mais ces justifications ne sont pas une preuve et cette croyance peut bien être fausse.
Dans d'autres cas, la croyance est basée sur un raisonnement de type mathématique où l'on fait de nombreuses simplifications sans les justifier rigoureusement. Parfois, il serait possible d'être complètement rigoureux, par exemple en encadrant les valeurs possibles d'un résultat, mais le coût de la rigueur serait trop élevé. Pour résoudre un problème moyennement difficile, nous ne devons pas être amenés à résoudre, au niveau méta, un problème bien plus complexe que le problème initial. Le travail au niveau méta ne doit pas être plus important que celui au niveau de base, sans cela on part dans une ascension infinie : on aurait à passer autant de temps au niveau métaméta pour monitorer le niveau méta et il n'y a pas de raison de s'arrêter.
Un exemple de tel raisonnement approximatif s'est produit quand j'ai évalué les chances de succès du deuxième programme combinatoire qui examinait les combinaisons possibles des nombres permis pour onze lettres. J'ai fait le "raisonnement" suivant :pour les nombres d'occurrences inférieurs à 12, on a une chance sur deux d'avoir un nombre permis (1, 3, 5, 6, 8, 10, ce qui en fait bien six sur douze). Si le corps est court, les nombres réels d'occurrences seront vraisemblablement inférieurs ou égaux à 12.Comme il y a onze nombres à déterminer, la probabilité de succès pour un corps donné est2^{-11}, soit 1/2000. Comme il est difficile d'engendrer plusieurs milliers de corps sans E, la voie est sans espoir. Ce raisonnement est bien évidemment très douteux, il n'y a aucune raison pour que les nombres réels se répartissent uniformément entre 1 et 12 ; pourtant, je suis convaincu que cette hypothèse n'est pas loin de la réalité et que la valeur rigoureuse de la fréquence des solution (que je ne vois pas comment évaluer rigoureusement) est nettement inférieure à un millième.
Nous avons une idée de la valeur de l'approximation que nous faisons dans un raisonnement approximatif. Nos systèmes devraient pouvoir faire de telles approximations tout en évaluant une fourchette autour du résultat ainsi obtenu. Les experts humains sont habiles à déterminer rapidement des ordres de grandeur ; nous devrions découvrir comment ils le font pour donner la même capacité à nos systèmes.

4.6. Estimer les chances de succès

Estimer des chances de succès est une activité essentielle du monitoring. Elle se présente sous plusieurs aspects. D'abord, il faut savoir estimer si un problème ou un sous-problème a des chances d'avoir une solution pour ne pas perdre son temps dans une voie sans espoir. Ensuite, il faut savoir évaluer si une méthode particulière a des chances de résoudre le problème posé. Enfin, il est utile de sentir si l'on est proche ou non du succès pour décider si l'on doit continuer dans la voie présente ou s'il vaut mieux l'abandonner.

4.6.1. Un problème a-t-il une solution ?

Il vaut mieux éviter de perdre son temps à vouloir résoudre un problème insoluble. Cela arrive rarement dans les problèmes académiques parce qu'ils ont en général une solution. Par contre, cela se produit souvent pour les problèmes réels ; de plus, au cours de la solution d'un problème académique, on est amené à considérer un sous-problème qui, lui, peut être insoluble.

Dans l'expérience que j'ai faite, la recherche d'une phrase anglaise réflexive sans E s'est révélée insoluble. En examinant la séquence de nombres permis, j'ai vu le saut entre "six" et "thirty" ; j'en ai conclu à l'impossibilité de trouver une telle phrase si l'on veut qu'elle garde une taille raisonnable. La justification dépend de nos croyances. Pour moi, avec l'expérience de la construction de la phrase sans E en français, l'importance du saut suffisait. Si l'on n'en est pas convaincu, on peut utiliser des raisonnement approximatifs. Par exemple, on ne peut se contenter de nombres inférieurs ou égaux à 6 pour de nombreuses lettres, vu la taille de la phrase qui contient déjà obligatoirement une douzaine de nombres. Cela oblige que plusieurs lettres aient des nombres d'occurrences au moins égaux à 30. La phrase sera ainsi très longue, donc il y aura encore plus de lettres qui auront au moins trente occurrences. On aboutira sans doute à une solution, mais elle sera un monstre inacceptable comme phrase. Un tel raisonnement est une modélisation approximative du processus de construction d'une phrase réflexive. Là encore, les systèmes d'IA sont dépourvus de cette possibilité !

4.6.2. Chances de succès d'une méthode

On peut souvent choisir entre plusieurs méthodes pour résoudre un problème. On essayera d'abord celle quia le plus de chances de succès s'il est possible de les évaluer. C'est ainsi que j'ai estimé pour la recherche d'une phrase réflexive sans N que le programme général avait des chances de mener au succès parce que la plupart des nombres inférieurs ou égaux à dix-huit étaient permis : 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 18. Cette évaluation contraint aussi éventuellement la valeur de certains paramètres pour que l'on ait une chance d'avoir une solution. Toujours dans l'exemple de la phrase sans N, l'absence de nombres permis entre "dix-huit" et "mille" m'a fait conclure qu'il fallait une phrase courte, donc aussi bien le noyau que les ajouts devaient comporter peu de caractères. Il valait mieux prévoir peu d'endroits où l'on pourrait mettre un ajout pour limiter la taille du corps. Pour arriver à un nombre de cas suffisants, il fallait donc prévoir beaucoup de valeurs possibles pour chaque emplacement.

L'analyse des chances de succès d'une méthode ne se contente donc pas de choisir la méthode la plus prometteuse, elle précise des caractéristiques de cette méthode. Il pourrait aussi être intéressant au cours de cette analyse de prévoir ce qui doit se passer. Il faudrait ensuite de vérifier régulièrement que tout se passe comme prévu et examiner les raisons d'un écart éventuel entre les prévisions et la réalité.

4.6.3. Evaluation de la proximité de la solution

Il est utile de savoir si l'on est près ou non de la solution. Si l'on pense que l'on approche du but, on n'hésite pas à faire encore des essais pour s'en rapprocher ; par contre, si l'on pense que l'on en est encore très loin, on abandonnera sans regret cette voie. Cette sensation de proximité est facilitée si l'on a une mesure quantitative de cette proximité.

Au cours de la recherche de la phrase réflexive sans E, cela est souvent intervenu. Par exemple, j'ai commencé par utiliser l'ancien programme. Le nombre de E présents dans les phrases solutions mesuraient bien la proximité de la solution puisque l'on voulait que ce nombre soit nul. Comme il n'est jamais descendu au-dessous de 5 et qu'il lui était en général largement supérieur, j'ai rapidement abandonné cet essai. Par contre pour la phrase sans N, j'avais souvent des nombres de N égaux à 2. Cette proximité m'a conduit à poursuivre ; quelques légères modifications apportées à la méthode ont finalement amené des solutions.

De même, j'ai passé deux après-midis à chercher l'anagramme pour la phrase sans E. A la fin du premier, j'avais une certitude absolue que je trouverai une solution par cette méthode, car j'avais des solutions où j'avais utilisé presque toutes les lettres de départ. Le nombre de lettres résiduelles était là une excellente mesure de la proximité de la solution où il doit là aussi être nul. Comme ce nombre était faible, j'ai été encouragé à poursuivre.

4.7. Estimer au préalable la qualité du résultat

Il ne suffit pas d'avoir un résultat, car les résultats possibles ne sont pas tous équivalents : nous voulons aussi un bon résultat. Je n'ai pas commencé tout de suite par l'anagramme parce que je pensais que cette méthode ne donnerait pas des résultats d'aussi bonne qualité que ceux du premier programme. En effet, avec ce programme, on maîtrise assez bien la phrase que l'on construit puisqu'on en donne le noyau au départ et que l'on choisit les ajouts possibles. Certes, certaines combinaisons d'ajouts ne sont pas totalement satisfaisantes, mais on arrive en général à avoir une phrase réflexive qui exprime assez bien ce que l'on voulait dire.
Par contre, quand on construit un anagramme, on est contraint par les lettres existantes. On essaye de trouver une phrase correcte syntaxiquement et sémantiquement, mais il est quasiment impossible de choisir son sens a priori. Il faut prendre ce qui vient d'après les mots que l'on arrive à créer. Je prévoyais que la qualité du résultat serait bien inférieure, ce qui s'est effectivement produit.
Un autre aspect de la qualité de la solution est d'être sûr de l'obtenir si elle existe ou d'avoir l'indication qu'il n'existe pas de solution. Le deuxième programme était une procédure de décision ; cela avait lourdement fait pencher la balance pour m'inciter à l'écrire.
Nous sommes loin de savoir faire estimer par un ordinateur la qualité du résultat qu'il obtiendra par une certaine méthode. Pour cela, nous devrons lui donner la possibilité de modéliser, là encore approximativement, la méthode que nous voulons mettre en œuvre.

4.8. Estimer au préalable le coût d'une méthode

Pour décider de la méthode que l'on va choisir, il ne suffit pas d'évaluer ses chances de succès et la qualité des résultats obtenus, on doit aussi avoir une idée de son coût, en particulier du temps qu'il faudra pour trouver la solution. Par exemple, j'avais choisi d'écrire le second programme parce que je savais qu'il donnerait la réponse en un temps inférieur à la seconde. Une autre raison pour laquelle j'avais choisi de l'écrire était que cela ne me demanderait pas beaucoup de temps d'écrire un programme d'une centaine d'instructions. Dans ce cas, le coût est intervenu positivement à deux niveaux : au niveau de base parce que le programme créé serait rapide et au niveau méta (donc du métamonitoring) parce qu'il ne me faudrait pas beaucoup de temps pour créer ce programme.

4.9. Le métamonitoring

En général plusieurs critères peuvent s'appliquer pour choisir une décision, aussi donnent-ils souvent des appréciations divergentes. Il faut alors savoir arbitrer entre eux et surtout ne pas oublier d'envisager un critère important. Un exemple d'insuffisance de la gestion du monitoring a été ma décision d'écrire le second programme. Il avait trois très grandes qualités : il donnait rapidement sa réponse, il trouvait sûrement la solution si elle existait et, s'il trouvait une solution, elle serait d'excellent qualité. C'était un gros progrès par rapport au premier programme qui n'avait pas les deux premières de ces qualités ; cela a suffi pour m'inciter à écrire ce programme. Malheureusement, je n'avais pas évalué un autre aspect : la probabilité qu'il y ait une solution. Comme le programme n'en trouvait pas, je l'ai évaluée selon la méthode décrite dans la section 4.6., ce qui m'a conduit à abandonner une voie dans laquelle je n'aurais jamais dû m'engager.

Il se pose donc un nouveau problème, celui du métamonitoring qui pilote le monitoring et s'assure qu'il se fait bien. Cela peut présenter de multiples aspects :
* Il faut vérifier qu'une décision n'a été prise qu'après examen de tous les facteurs importants, sans en oublier un. Dans l'exemple précédent, j'avais omis de considérer les chances de succès.
* Il ne faut pas passer trop de temps à évaluer des facteurs secondaires, il faut commencer par examiner les critères essentiels, les autres critères ne servant au plus qu'à départager les ex-æquo. Je n'ai jamais pris en compte la taille de la phrase qui serait engendrées tant qu'elle restait dans des limites raisonnables. Pourtant une phrase réflexive courte est plus satisfaisante.
* Il faut ne pas évaluer un critère avec une précision supérieure à celle qui est nécessaire pour prendre une décision : pour l'insuccès du deuxième programme, il a suffi de savoir que sa probabilité de succès pour un corps était certainement inférieure à un pour mille. Sa valeur réelle n'avait plus aucune importance.
* Il ne faut pas que le temps passé à savoir si l'on va faire un essai soit supérieur à celui que prendrait cet essai ! C'est une des raisons pour lesquelles j'ai réalisé le second programme : l'écriture d'une centaine d'instructions ne m'a pas demandé beaucoup plus de temps qu'une évaluation plus approfondie de l'intérêt de le réaliser.

Avec ce dernier exemple, nous voyons apparaître le métamétamonitoring, puisque le dernier critère m'a conduit à faire un essai que j'aurais pu éviter en suivant le premier critère. J'ai mal géré le métamonitoring parce que mon métamétamonitoring était trop sommaire. Nous pourrions penser que nous allons alors avoir une ascension infinie des niveaux méta, avec un métamétamétamonitoring pour piloter le métaméta-monitoring. Il n'en est rien car le mécanisme change de nature quand on passe au niveau du métamonitoring. En effet, le monitoring de base n'est pas spécialisé à un domaine ; à cause de sa généralité, cela peut mal se passer dans certaines applications. Par contre le métamonitoring est spécialisé dans le monitoring du monitoring. Nous devrions pouvoir réaliser un système simple et robuste, puisque spécifique. Nous pourrons lui donner un métamétamonitoring très sommaire qu'il sera, lui, complètement inutile de monitorer. Il pourra se passer de métamétamétamonitoring, les connaissances nécessaires à un bon méta-métamonitoring étant figées une fois pour toutes. De toutes les façons, il suffit d'éviter de commettre de grosses erreurs. Le métamonitoring est un garde-fou qui limite en particulier le temps que l'on passe à faire du monitoring. Il n'a pas besoin d'une grande précision, donc besoin que d'un niveau supérieur très rudimentaire.

5. Quelques travaux d'IA mettant en œuvre le monitoring

En général, les systèmes d'IA n'ont pas de possibilités de monitoring, le travail au niveau méta étant fait par le concepteur du système. Celui-ci s'arrange pour que son système ait des performances satisfaisantes pour la famille de problèmes qu'il va rencontrer : il donne implicitement à son système de bons choix de monitoring pour l'environnement limité qu'il va rencontrer. Ceci est manifestement insuffisant quand on réalise des systèmes généraux. Aussi, quelques travaux d'IA, qui ont pour but la réalisation de systèmes généraux et efficaces, font du monitoring. Nous allons examiner quelques unes de ces réalisations.

5.1. ALICE

La première version d'ALICE [Laurière1976] présentait déjà des aspects de monitoring. En particulier, quand le système doit chercher une solution optimale, il estime la difficulté du problème sans optimisation. Si le problème est jugé très difficile, il essaye d'abord de trouver une solution et il le résout donc comme s'il ne cherche pas un optimum. Ce n'est qu'une fois trouvée une première solution qu'il ajoute une contrainte qui lui fait chercher une solution de qualité supérieure. Par contre, si le problème est jugé facile, il essaye dès le départ de trouver une bonne solution. Dans le premier cas, on privilégie le choix le plus informant alors que dans le deuxième on privilégie le choix qui coûte le moins au sens de la fonction économique. Le système connaît trois cas de solution réalisable évidente ; le problème est alors trivial tant qu'il n'y a pas optimisation. Cela arrive quand l'on a une solution si l'on prend le premier sommet dans la liste des images possibles, par exemple si l'on a une solution en donnant la valeur 0à chacun des X_i.

Dans la dernière version d'ALICE [Laurière1996], le système peut engendrer un programme pour résoudre de façon combinatoire un sous-problème. Au cours de la résolution d'un problème, il lui arrive ainsi d'engendrer une dizaine de programmes, le système entremêlant des phases de fonctionnement normal de type ALICE avec l'exécution aussi efficace que possible d'une méthode combinatoire qu'il a traduite dans un programme C. Naturellement, il ne s'agit pas de créer constamment un programme, car il faut tenir compte des temps d'écriture du programme, de sa compilation et de son exécution. Pour décider s'il vaut mieux continuer sous forme ALICE ou écrire et exécuter un programme C, le système compare les estimations du temps pour l'écriture et la compilation du programme et le temps pour trouver la solution suivant la méthode ALICE. Si l'on y gagne un écrivant un programme, le système résout à l'aide de ce programme qu'il écrit le sous-problème en question. Mais la démarche ALICE est toujours utile pour les cas où l'approche combinatoire serait trop coûteuse, ce qui se produit souvent au début de la résolution d'un problème. ALICE écarte rapidement bien des possibilités et il modifie l'énoncé de ce problème, en particulier par l'adjonction de nouvelles contraintes. Il prépare ainsi les éléments utiles pour écrire un programme combinatoire performant.

Cette nouvelle approche est très prometteuse. La meilleure chose à faire est parfois d'écrire un programme combinatoire aussi rapide que possible. Le système doit être assez métaintelligent pour reconnaître que dans certaines situations il ne sert à rien d'être intelligent et que la force brute est alors la meilleure chose à essayer. C'est au système d'IA et non au chercheur en IA de déterminer dans quelles situations il vaut mieux écrire un programme ; c'est également au système d'écrire ce programme.

5.2. EURISKO

Le système EURISKO [Lenat 1982] tient compte des contraintes de temps et de place mémoire grâce au prédicat "If-resources-available" qui est lié à une règle. Il n'exécutera la règle en question que si les ressources nécessaires sont disponibles.
Par ailleurs, ce système, dont le but est de découvrir des concepts nouveaux, prend des précautions contre des erreurs éventuelles [Lenat 1983a], tout à fait comme les sujets étudiés dans la section 2. Par exemple, quand il a généralisé un concept C dans un nouveau concept G, une règle fait spécialement attention au cas où le concept G est en réalité identique au concept C, et où l'on a donc une fausse généralisation.
Enfin il est arrivé que le système parte à la dérive [Lenat 1983b]. Les règles peuvent au départ tout modifier, aussi est-on arrivé à des aberrations comme la règle qui a décidé que toutes les règles étaient mauvaises et qu'il fallait donc les éliminer toutes. Pour y remédier, Lenat a introduit un petit métaniveau de code protégé que le système n'a pas le droit de modifier.

5.3. Sepiar

Le système Sepiar [Parchemal 1988] monitore continuellement son fonctionnement. Son but est d'exécuter efficacement les règles d'un système expert quelconque. Il s'observe pour déterminer s'il est intéressant de maintenir certains ensembles. Par exemple, si des règles souvent considérées demandent qu'un objet X soit un gros cube rouge, il va maintenir l'ensemble des gros cubes rouges. Il y aura ainsi accès directement et ne sera pas obligé de chercher les cubes, puis, parmi ceux-ci, ceux qui sont gros et sélectionner enfin les rouges parmi ceux qui restent. Pour qu'il soit intéressant de maintenir un ensemble, il faut d'abord qu'il serve souvent et aussi qu'il soit assez stable. Si un robot avec des pots de peinture passe son temps à changer la couleur des objets, il sera plus intéressant de ne maintenir que l'ensemble des gros cubes. Ces ensembles sont détectés en cours d'utilisation du système expert, par auto-observation du fonctionnement du moteur.
Le système regarde aussi comment les règles sont déclenchées. Si la règle R5 est toujours déclenchée avec succès après la règle R3, on peut mémoriser ce fait de façon à automatiquement lancer la règle R5 chaque fois que l'on déclenche R3. Le système remarque ceci toujours par observation de ce qu'il fait, mais il a en plus la possibilité de faire des expériences pour vérifier que ce qu'il a vu n'est pas une simple coïncidence. Par exemple la formule suivante, qu'il crée, lui indique une série d'expériences à faire, le crochet fermant ramenant le système à l'état où il se trouvait au moment du crochet ouvrant correspondant. Cette formule :

[[[R3], R2, R3],[R1, [R3], R2, R3]]

indique de faire successivement les essais suivants à partir de la situation initiale : on pourra comparer les exécutions de R3, puis de R2 suivi de R3, puis de R1 suivi de R3, et enfin deR1 suivi de R2 et de R3. On saura donc la règle R2 a une influence surR3 et on verra ensuite si R1 y est pour quelque chose. Cette possibilité de faire des expériences est très importante dans tout apprentissage, car on ne se contente plus d'espérer la venue d'un événement intéressant qui permettra de trancher entre deux hypothèses et qui ne se produira peut-être jamais.

5.4. Sade

Le système Sade [Kornman 1993] examine le fonctionnement d'un système expert pour y retrouver des erreurs. Quand il détecte une erreur, il peut dans certains cas la corriger. Son module de détection d'anomalies voit par exemple que l'on a fait beaucoup de déclenchements de règles sans avoir eu de résultat. Quand il a soupçonne une erreur, il entre dans un autre mode de fonctionnement où il crée une trace qu'il va ensuite analyser. Si cette analyse lui permet de découvrir une erreur, il applique un remède lié à cette erreur, par exemple inhiber momentanément l'utilisation d'une règle. Il prend ensuite des précautions pour vérifier que le remède a bien fait son effet. Si tout va bien, il repasse en mode normal où la surveillance de ce qu'il fait est beaucoup plus légère.
Le système surveille aussi l'expertise de surveillance. Cela amène la possibilité théorique d'une ascension infinie, qui ne s'est pas présentée dans les expériences faites. Toutefois, elle pourrait se produire ; cela nécessite de compléter le système, par exemple avec une partie intouchable comme avec EURISKO.

6. Conclusion

Lors de l'expérience que j'ai faite, mon monitoring a été loin d'être performant, en particulier parce que mon métamonitoring a été quasiment inexistant. Mais un mauvais monitoring est bien supérieur à une absence totale de monitoring. Evidemment, avec un bon métamonitoring, l'avantage apporté par le monitoring serait encore plus grand. Aussi, un système d'IA doté de telles possibilités devrait-il avoir, dans un domaine nouveau, des performances largement supérieures à celles des meilleurs résolveurs de problèmes humains. Toutefois, pour réaliser des systèmes qui utiliseraient à bon escient aussi bien le monitoring que le méta-monitoring, nous devons d'abord maîtriser des techniques à peu près complètement ignorées des recherches actuelles en IA, et en particulier la possibilité de faire des raisonnements non rigoureux. En effet, traités rigoureusement, les problèmes de monitoring sont extrêmement complexes : la rigueur est alors trop coûteuse. Elle va à l'encontre du but du monitoring qui est de gagner du temps. De plus, elle est inutile, on n'a pas besoin de résultats parfaits puisqu'une erreur, bien que regrettable, ne peut avoir de conséquence plus grave qu'une absence de résultat, jamais de faire prendre pour vrai un résultat faux. Mais ne pas être rigoureux va à l'encontre de notre culture mathématique. Même si nous en acceptons l'idée, nous n'arrivons pas à la mettre en œuvre car nous connaissons encore trop mal les mécanismes qui permettent de faire des approximations et de les gérer.

Bien que le monitoring soit essentiel pour les êtres humains quand ils résolvent un problème, il est presque toujours absent des systèmes de résolution de problèmes, qui manquent donc totalement de généralité. Leur intelligence vient de leur concepteur qui leur a donné l'expertise particulière à un domaine. Le monitoring n'est effectivement pas nécessaire à l'expert et au système expert qui l'ont implicitement dans leurs heuristiques. Mais peut-on parler de l'intelligence d'un système qui ne fait que répéter comme un perroquet les comportements que son concepteur a prévus ? La prochaine étape passe par la réalisation de systèmes métaexperts en résolution de problèmes qui, grâce au monitoring, sauront s'adapter à la résolution de problèmes nouveaux.

7. Références

[Allwood 84] Allwood C., *Error Detection Processes in Statistical Problem Solving*, CognitiveScience 8, 413-437, 1984.

[Hofstadter 85] Hofstadter D., *Metamagical Themas*, Basic books, 1985.

[Kornman 93] Kornman S, *SADE : un Système Réflexif de Surveillance à Base de Connaissances*, Thèse de l'Université Paris 6, 22-1-1993.

[Laurière 76] Laurière J-L., *Un langage et un programme pour énoncer et résoudre des problèmes combinatoires*, Thèse de doctorat d'état, 21-5-1976.

[Laurière 96] Laurière J.-L., *Propagation de contraintes ou programmation automatique ?*, Rapport Laforia 96/19, 1996.

[Lenat 82] Lenat D., *The Nature ofHeuristics*, Artificial Intelligence 19, 189-249, 1982.

[Lenat 83a] Lenat D., *TheoryFormation by Heuristic Search*, Artificial Intelligence 21, 31-59,1983.

[Lenat 83b] Lenat D., *EURISKO: A Program that Learns NewHeuristics and Domain Concepts*, Artificial Intelligence 21, 61-98,1983.

[Parchemal 88] Parchemal Y., *SEPIAR : un système à base de connaissances qui apprend à utiliser efficacement une expertise*, Thèse de l'Université Paris 6, 22-12-1988.

[Pitrat 96] Pitrat J., *Ce titre contient quatre 'a', un 'b', cinq 'c', cinq 'd', dix-neuf 'e', deux 'f', un 'g', deux 'h', treize 'i', un 'j', un 'k', un 'l', un 'm', seize 'n', trois 'o', quatre 'p', sept 'q', sept 'r', sept 's', quinze 't', dix-huit 'u', un 'v', un 'w', six 'x', un 'y' et quatre 'z'.*, Rapport LAFORIA 96/26, Université Paris 6, 1996.

[Pitrat 99] Pitrat J., *Une expérience de monitoring*, Rapport de recherche LIP6 1999/014, 1999.

[Schoenfeld 85] Schoenfeld, A., *Mathematical Problem Solving*, Academic Press, 1985.

Compilation dynamique de connaissances déclaratives : le système SEPIAR 2

Yannick PARCHEMAL
Centre de Recherche en Informatique de Paris 5
Université René Descartes
45, rue des Saints-Pères
75270 PARIS Cedex 06

Résumé: L'utilisation efficace de connaissances déclaratives est un défi important pour l'intelligence artificielle. Le système Sepiar 2 est un système à base de connaissances qui analyse et modifie dynamiquement son propre fonctionnement en vue d'une utilisation efficace de la base de connaissances. Nous présentons ici ce système, en particulier le langage d'expression des connaissances déclaratives, la représentation interne dont la principale composante est un réseau de relations, les capacités de paramétrage du système et enfin une présentation de la méta-expertise qui détermine comment utiliser les connaissances en fonction de l'analyse de la trace et du résultat des expériences qu'elle génère.

Mots Clés: Monitoring, connaissances déclaratives, résolution de problèmes, méta-connaissances, apprentissage.

8. Introduction

Un bon système à base de connaissances devrait permettre à l'utilisateur de donner ses connaissances sous la forme qu'il estime la plus appropriée: sous une forme déclarative (sans indication de la façon et du moment où les connaissances doivent être utilisées), procédurale (à l'aide d'un programme) ou sous des formes intermédiaires (par exemple des règles).

L'utilisation de connaissances déclaratives pose toutefois encore des problèmes d'efficacité en particulier lorsque la taille de la base de connaissances est importante. La conséquence directe de ce problème est que, en pratique, l'utilisateur a souvent recours à des formes plus procédurales que celles qu'il préférerait soit parce que le système ne lui propose pas autre chose soit par autocensure pour éviter une trop grande inefficacité. Dans les deux cas de figure, la tâche de l'utilisateur en est compliquée et l'intérêt du système à base de connaissances diminué.
La solution choisie le plus souvent pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des connaissances déclaratives consiste à trouver de nouveaux algorithmes plus performants. Les résultats qu'ils obtiennent sont très contrastés et dépendent des bases de connaissances utilisées. De plus ils ne permettent pas toujours une expression très déclarative des connaissances.
Nous ne pensons pas que cette direction soit la bonne. En effet, les situations rencontrées sont très différentes d'une base à l'autre et, pour une même base de connaissances, d'une connaissance à une autre. Une même méthode peut se révéler très bonne pour utiliser une connaissance et se révéler inefficace pour une connaissance présentant des caractéristiques apparentes similaires.
L'analyse syntaxique de la base n'est pas suffisante pour déterminer les bonnes méthodes d'utilisation des connaissances : de nombreux paramètres essentiels sont en effet en pratique inaccessibles par analyse syntaxique mais peuvent par contre être évalués facilement en cours de fonctionnement. La solution permettant de résoudre ce problème nécessite l'utilisation d'informations dynamiques collectables uniquement en cours de session.
Le système Sepiar2 a été conçu à cet effet et permet une adaptation dynamique des méthodes d'utilisation des connaissances. Son principe de fonctionnement (figure 1) est le suivant : lors de l'utilisation de l'expertise de base, une trace est produite. Cette trace est régulièrement analysée par une méta-expertise qui

peut demander, en fonction du résultat de ses analyses, le changement de certaines méthodes appliquées pour utiliser l'expertise de base. Le système Sepiar2 permet une adaptation fine des méthodes aux connaissances : un changement de méthodes n'affecte pas toute l'expertise mais uniquement les connaissances concernées.

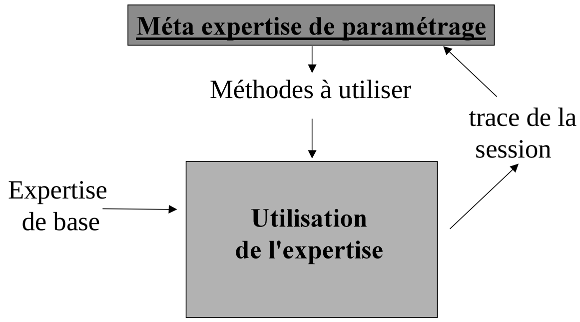

figure 1 : *schéma simplifié de Sepiar 2*

Les principaux modules du système Sepiar2 (figure2) sont un module de compilation qui produit la représentation interne de la base de connaissances, un moteur d'inférence dont le rôle est de déclencher des règles et la méta-expertise de paramétrage qui génère des expériences pour collecter des informations et indique au système les méthodes à utiliser.
La représentation externe des connaissances est décrite au chapitre 9. Les entités sont des objets instances de classes. Les connaissances sont exprimées de façon déclarative par la définition de relations tandis que les règles permettent de fournir des connaissances sous une forme plus procédurale.

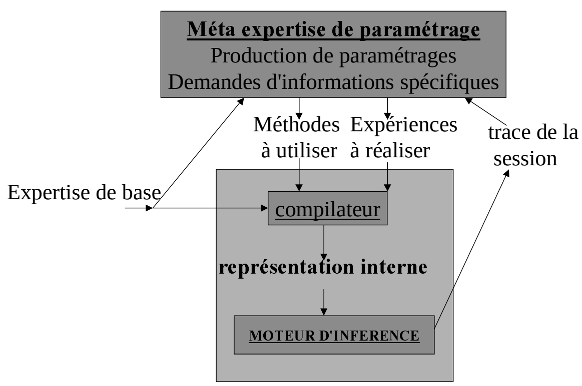

figure2 : *les modules du système Sepiar2*

Au chapitre suivant, nous parlons de la représentation interne des connaissances et plus particulièrement de la représentation interne des relations dérivées. Quatre types de relations dérivées permettent de manipuler des conjonctions, des disjonctions, des cardinaux d'ensembles et des suites ordonnées d'éléments. Ces relations sont regroupées au sein d'un réseau qui permet d'effectuer les mises à jour nécessaires lors de la modification de la base de faits. Nous décrivons également dans ce chapitre la correspondance entre les représentations externes et internes des relations.
Le système Sepiar 2 a des capacités de paramétrage importantes que nous présentons au chapitre 11. Ces capacités ont trait en particulier à la mémorisation des relations, à l'ordonnancement des expressions d'une conjonction, au mode de propagation des modifications dans le réseau et à la topologie du réseau de relations. Pour chaque relation, les différentes options de paramétrage sont réifiées dans un objet appelé le paramétrage actif. Il est constitué d'un ensemble de conseils permettant au compilateur du système de savoir quelles structures de données utiliser et quels algorithmes générer. A la première utilisation de l'expertise de base, le paramétrage actif est un paramétrage par défaut dont nous présentons les différentes caractéristiques. Plusieurs paramétrages peuvent être définis pour une même relation. Nous montrons comment définir de nouveaux paramétrages et comment changer le paramétrage actif. Ce chapitre se termine par un regard sur les différentes catégories d'algorithmes générés.
La méta-expertise du système Sepiar 2 permet de déterminer les paramétrages de façon autonome. Le chapitre 12 décrit le principe de fonctionnement de cette méta-expertise et plus particulièrement les expériences générées pour obtenir des informations pertinentes. Certaines expériences permettent d'obtenir

des informations qui sont utilisées pour générer de nouveaux paramétrages. D'autres permettent de comparer en terme d'efficacité deux paramétrages possibles : ceci permet en particulier à la méta-expertise de comparer en terme d'efficacité un paramétrage qui vient d'être créé avec le paramétrage actif et de demander le changement de paramétrage si le paramétrage actif ne semble plus être le meilleur. Le système Sepiar2 obtient des résultats intéressants que nous donnons et discutons en fin de chapitre.

9. Le langage d’expression des connaissances

Les connaissances peuvent être exprimées sous des formes déclaratives et procédurales. Les connaissances les plus déclaratives sont exprimées en définissant des relations. Les règles permettent de définir des actions conditionnelles et sont regroupées dans des paquets de règles. Un langage procédural (ressemblant à Lisp) permet quant à lui de définir et d'utiliser des actions et de fournir ainsi des connaissances purement procédurales qui peuvent être utilisées soit dans la partie action des règles soit directement par l’utilisateur du système.

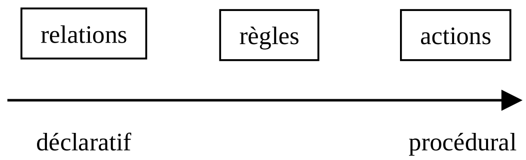

figure 3 : *différentes formes de connaissances*

Après avoir présenté le problème des cryptadditions (choisi ici comme expertise de base pour illustrer les différents exemples), nous décrivons le langage d'expression des connaissances, en particulier les relations et les règles.

9.1. Le problème des cryptadditions

Une cryptaddition est une addition classique avec des lettres à la place des chiffres. Le problème est de trouver un chiffre différent pour chaque lettre de telle sorte que l'addition soit valide, les lettres à gauche de chaque ligne ne pouvant correspondre au chiffre 0. Le problème est résolu par propagation de contraintes et backtrack chronologique.

colonne	4	3	2	1	0
ligne					
2		S	E	N	D
1		M	O	R	E
0	M	O	N	E	Y

figure4 : *la cryptaddition SEND+MORE=MONEY*

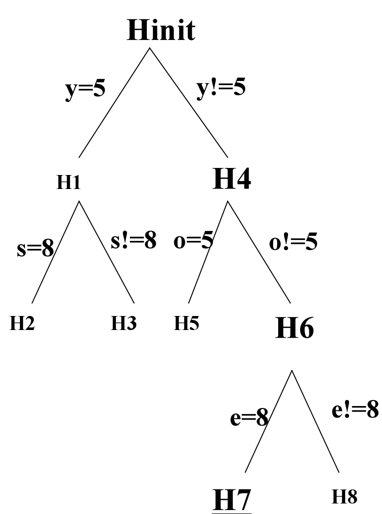

figure5 : *l'arbre des hypothèses*

Lorsque la propagation de contraintes s'avère insuffisante et que des nouvelles hypothèses doivent être considérées, deux hypothèses filles sont créées : une où la valeur d'une variable est fixée, l'autre où au contraire cette valeur est interdite. Ainsi lorsque la propagation sur H6 s'est révélée insuffisante, deux hypothèses filles ont été créées : H7 où la valeur de e est 8 et H8 où 8 est une valeur interdite pour e. L'hypothèse en cours d'utilisation est appelée ici l'hypothèse courante (dans l'exemple : H7). Les hypothèses ancêtres de l'hypothèse courante (dans l'exemple : Hinit, H4, H6) ainsi que l'hypothèse courante sont dites actives.

La position de l'occurrence d'une lettre dans la cryptaddition est repérée par ses numéros de lignes et de colonne comme indiqué en figure4.

9.2. Règles et paquets de règles

Un paquet de règles est un ensemble de règles. L’exécution d’un paquet de règles se traduit par le déclenchement des règles déclenchables du paquet et se termine lorsque plus aucune règle n’est déclenchable.
Ainsi, pour résoudre une cryptaddition on exécute le paquet nommé CRYPT.
Une règle est une action conditionnelle : si certaines conditions sont vérifiées, alors on exécute un certain nombre d’actions.
Les règles présentées en figure 6, qui appartiennent au paquet de règles CRYPT, nous permettent d'avoir dès à présent un premier aperçu des possibilités du système.
La première permet d’interdire la valeur 0 à toutes les lettres se trouvant à gauche d’une ligne. Elle est composée d’une seule prémisse et d’une conclusion et dit que si une lettre ?l se trouve à gauche d’une colonne de ?crypt alors 0 est une valeur interdite pour la lettre ?l dans la cryptaddition ?crypt. La deuxième, composée de 5 prémisses et d’une conclusion, permet d'affecter une valeur à une lettre dans le cas où seule une valeur est possible pour cette lettre.
Plus généralement, la syntaxe de définition d'une règle est la suivante:
(DEF_REGLE <nom> <paquet> {<prio>} SI <prémisse>* ALORS <conclusion>*)
où prio est une donnée facultative fixant la priorité de la règle qui est un entier positif ou négatif et dont la valeur par défaut est 0.

```
// définition du paquet CRYPT
(DEF_PAQUET "CRYPT" [ ])
// définition d'une règle pour le paquet CRYPT
(DEF_REGLE "zéro est une valeur interdite"  CRYPT
SI // une lettre ?l se trouve à gauche d’une colonne de ?crypt
    (LettreAGauche [1]?l ?crypt)
ALORS // 0 est une valeur interdite pour ?l de ?crypt
         (AFFIRMER (valeur_interdite ?crypt ?l  0)))
(DEF_REGLE "AffecterValeur" CRYPT
SI // ?x est un élément de l'ensemble de départ de ?f
  (depart_application ?x ?f)
  // ?v est une valeur possible pour ?f(?x)
  (valeur_possible ?f ?x ?v)
   // il n'y a pas de valeur affectée pour ?f(?x)
  (NON (valeur_affectee ?f ?x ?[2] ) )
  // le nombre de valeur possible pour ?f(?x) est égale à 1
  (==  [3]#(valeur_possible ?f ?x ? )   1)
   // l'hypothèse courante est ?h
  (hypothese_courante ?h)
ALORS  // affecter ?v  à ?f(?x) dans l'hypothèse courante
    (AFFIRMER (valeur_affectee_hyp ?f ?x ?v ?h)))
```

figure 6 : *deux règles du paquet CRYPT*

9.3. Classes et objets

Les entités sont des instances de classe. Les classes dérivent d'une super-classe, exceptée la classe racine de la hiérarchie. En figure 7, trois classes sont définies comme sous-classes de la classe prédéfinie "ObjetNommé" et un objet "crypt_SMM", instance de la classe CryptAddition est créé.

1 les identificateurs de variables commencent par un ?
2 ? désigne une variable anonyme
3 # désigne le cardinal

```
(DEF_CLASSE "CryptAddition" ObjetNommé)
(DEF_CLASSE "hypothese" ObjetNommé)
(DEF_CLASSE "application" ObjetNommé)
(CREER_OBJET "crypt_SMM" CryptAddition)
```

figure 7 : *définitions de classes et création d'objets*

9.4. Relations

Le concept principal pour la représentation déclarative des connaissances est le concept de relation entre entités. Il existe trois catégories de relations: les relations de base, les relations primitives, et les relations dérivées.

9.4.1. les relations de base

Les relations de base sont des relations pour lesquelles les instances sont explicitement ajoutées ou supprimées par exemple dans les parties actions des règles ou directement par l'utilisateur du système. Les instances des relations de base composent l'espace de travail. L'ajout (resp. le retrait) d'une instance est réalisé par l'action prédéfinie AFFIRMER (resp. INFIRMER).

Un exemple de relation de base pour le problème de la cryptaddition est la relation PositionCrypt (figure 8) permettant de fournir la position des différentes lettres de la cryptaddition.
(PositionCrypt ?crypt ?ch ?lig ?col) signifie "la lettre ?ch est située ligne ?lig et colonne ?col dans la cryptaddition ?crypt". La cryptaddition SMM est donnée par 13 instances (une par occurrence de lettre) de PositionCrypt en utilisant l'action AFFIRMER. La partie PROPRIETES de la définition de PositionCrypt précise que pour une cryptaddition, une ligne et une colonne données ne correspond qu'une seule lettre.

```
/* définition d'une relation de base */
(DEF_RELATION  "PositionCrypt"
  / *les quatre paramètres de la relation */
  [1][ [?crypt CryptAddition] [?ch chaine]
     [?lig entier] [?col entier]]

          PROPRIETES
     /* connaissant  ?crypt ?lig et ?col , une valeur au plus est possible pour ?ch */
      [[?crypt ?lig ?col]  monovalue]
  )

/* les 13 faits définissant la cryptaddition*/
(AFFIRMER (PositionCrypt  "crypt_SMM" "S" 2 3))
(AFFIRMER (PositionCrypt "crypt_SMM" "E" 2 2))
……
(AFFIRMER (PositionCrypt "crypt_SMM" "Y" 0 0))
```

figure 8 : *la relation de base PositionCrypt*

Dans la règle AffecterValeur (figure 6), deux autres relations de base sont utilisées : depart_application (en prémisse 1) et valeur_affectee_hyp (dans la conclusion). La définition de ces deux relations est donnée figure 9.

```
// ?x est un élement de l'ensemble de départ de ?f
(DEF_RELATION "depart_application"
[[?x chaine][?f application]])

// ?f(?x) vaut ?v dans l'hypothèse ?h
(DEF_RELATION "valeur_affectee_hyp"
[?f application][?x chaine][?v objet][?h hypothèse]])
```

figure 9 : *deux autres relations de base*

[1] [et] sont les séparateurs de liste

9.4.2. les relations primitives

Ce sont des relations prédéfinies correspondant à des relations arithmétiques dont la définition utilise des programmes C.
Par exemple, "==" (prémisse 4) est une relation primitive. Il en est de même de relations concernant la comparaison d'entiers ou la somme d'entiers.

9.4.3. les relations dérivées

Les relations dérivées sont des relations dont les instances sont données implicitement par la définition associée. Nous donnons ci-dessous quatre exemples de relations dérivées. La syntaxe est la même que pour les relations de base avec en plus le mot clé VRAISI suivi de l'expression de définition de la relation.
La relation LettreAGauche est une conjonction de deux expressions, la deuxième expression étant une négation.

```
// ?ch est à la gauche d'une ligne de ?crypt
(DEF_RELATION "LettreAGauche"
        [[?ch chaine][?crypt CryptAddition]]
  VRAISI
  (ET //il est vrai que ?ch est une lettre en colonne ?col
     (PositionCrypt ?crypt ?ch ?lig  ?col  )
     // il n'existe pas de lettre pour la même cryptaddition sur la même ligne en colonne ?col+1.
     (NON(PositionCrypt ?crypt ?x ?lig (+ ?col 1))))
```

La relation valeur_affectee est une conjonction de deux expressions relationnelles.

```
// ?v a été affecté à ?f( ?x) dans une hypothèse active */
(DEF_RELATION "valeur_affectee"
        [[?f application][?x objet][?v objet]]
  VRAISI
    (ET// ?h est une hypothèse active
         (hypotheseActive ?h)
        //?v a été affecté à ?f( ?x) dans l’hypothèse ?h
        (valeur_affectee_hyp ?f ?x ?v ?h)))
```

La relation hypotheseCourante est une conjonction de deux expressions, la deuxième expression étant la négation d'une conjonction.

```
/* L'hypothèse courante est ?h */
 (DEF_RELATION "hypothèseCourante"
        [ [?h hypothèse]]
VRAISI (ET // ?h est une hypothèse active
            (hypotheseActive ?h)
            // aucune hypothèse fille n’est active
            (NON (ET(hypothese_fille ?hf ?h)
                      (hypotheseActive ?hf))))
```

La relation valeur_possible est définie par une disjonction de 3 expressions, les deux dernières étant des conjonctions.

```
// ?v est une valeur possible pour ?f(?x)
 (DEF_RELATION "valeur_possible"
          [[?f application][?x objet][?v objet]]
 (OU
  //1. ?v est la valeur affectée à ?f(?x)
  (valeur_affectee ?f ?x  ?v)
  //2. cas où ?f est une injection
  (ET // ?f est une injection
        (type_application "injection" ?f)
        //?v est un élément de l'ensemble d'arrivée de ?f
        (arrivee_application ?v ?f)
        //?x est un élément de l'ensemble de départ de ?f
        (depart_application ?x ?f)
        // ?v n'est pas une valeur interdite pour ?f( ?x)
        (NON(valeur_interdite ?f ?x ?v))
        // il n'y a pas de valeur affectée pour ?f( ?x)
        (NON(valeur_affectee ?f ?x ?))
        // ?v n'est pas une valeur déjà affectée
        (NON(valeur_affectee ?f ? ?v))
))
  //3. cas où ?f n'est pas une injection
  (ET (arrivee_application ?v ?f)
        (depart_application ?x ?f)
        (NON(valeur_interdite ?f ?x ?v))
        (NON(valeur_affectee ?f ?x ?))
        ?f n'est pas une injection
        (NON(type_application "injection" ?f)))))
```

9.4.4. *Attributs et relations binaires*

Lors de la définition d'une classe, on peut définir pour cette classe des attributs. Par exemple, on peut définir la classe application avec deux attributs nommés "arrivee" et "type".

```
(DEF_CLASSE "application" objetnomme
    ["arrivee" objet multivalue]
    ["type" chaine monovalue])
```

"arrivée" est un attribut dont la valeur associée est un ensemble d'objets de la classe objet. "type" est un attribut dont la valeur associée est un objet de la classe chaîne. Ceci n'est qu'une facilité syntaxique et cette définition est en fait équivalente à la définition simple de la classe suivie de la définition de deux relations binaires:

```
(DEF_CLASSE "application" objetnomme)
(DEF_RELATION "arrivee_application"
[["arrivee" objet]["application" application]])
(DEF_RELATION "type_application"
     [["type" chaine]["application" application]]
    PROPRIETES
     [[2] monovalue])
```

Les attributs sont aussi utilisés avec profit dans les définitions de relations dérivées. Par exemple, l'expression[1]

[?a application ^type "injection" ^depart ?x ^arrivee ?v]

permet de remplacer la conjonction des trois expressions relationnelles suivantes:

(type_application "injection" ?f)

(arrivee_application ?v ?f)

(depart_application ?x ?f)

[1] les attributs sont repérés syntaxiquement par un ^

Les attributs n'ont pas d'existence dans le système Sepiar2 (i.e. il n'y a pas de classe attribut). En effet, les transformations en relation binaire que nous venons d'évoquer ont lieu dès la lecture des définitions.

9.4.5. fonctions associées aux relations

Le concept de fonction associée à une relation est important dans le système Sepiar2. Une fonction permet, étant données des valeurs pour certains paramètres d'une relation de connaître les valeurs possibles pour les autres paramètres de cette relation[1].

Considérons la relation valeur_possible. C'est une relation ternaire et (valeur_possible ?f ?x ?y) signifie que ?y est une valeur possible pour ?f(?x). Supposons que le système ait besoin des différentes valeurs possibles pour ?f(?x). Ceci correspond au problème suivant : étant données deux valeurs fixées pour les deux premiers paramètres ?f et ?x , déterminer l'ensemble des valeurs possibles pour ?y. La fonction qui à ?f et ?x associe l'ensemble des valeurs de ?y correspondantes est notée F12_valeur_possible, les chiffres 1 et 2 indiquant que les deux premiers paramètres de la relation sont fournis.

Plus généralement, si rel est une relation d'arité n, la fonction qui, étant donnée la valeur des paramètres de numéro a_1, a_2, a_p associe l'ensemble des (n-p)uplets (ou l'unique (n-p)-uplet si la fonction est monovaluée) de valeurs possibles des paramètres restants est notée :

$Fa_1a_2\ldots a_p$_rel.

Il y a quelques cas particuliers où la notation ne suit pas cette forme générale pour des raisons de commodité de lecture, en particulier :

- si tous les paramètres sont donnés (la valeur est alors booléenne), la fonction porte le même nom que la relation.
- si la relation est une relation binaire et que des noms ont été donnés aux deux paramètres lors de la définition de la relation, les fonctions d'arité 1 ont un nom plus « naturel ». Si p1 et p2 sont les noms des deux paramètres,
    - la fonction qui associe à une valeur du premier paramètre le second est notée p2_de_p1,
    - la fonction qui associe à une valeur du premier paramètre le second est notée p1_de_p2.

Ainsi, pour la relation (etat_hypothèse ?e ?h) vrai ssi l'état de l'hypothèse ?h est ?e, on notera etat_de_hypothese la fonction qui, à une hypothèse, associe son état.

La figure 10 donne des exemples d'utilisation de fonctions de la relation valeur_possible.

```
//Quelles sont les instances de la relation valeur_possible ?
## (F_valeur_possible)
= {[!F "N" 6!] [!F "N" 7!] [!F "O" 0!] [!R 1 1!] [!F "E" 6!] [!R 4 1!][!F "E" 5!] [!F "Y" 2!] [!R 3 1!]
[!R 4 0!] [!F "D" 7!] [!F "R" 8!] [!F"D" 6!] [!R 0 1!] [!F "S" 9!] [!F "M" 1!] [!R 2 0!] }
## // 2 est-elle une valeur possible pour F("N")?
## (valeur_possible  F "N" 2)
 = !! // faux
## // 6 est-elle une valeur possible pour F("N")?
## (valeur_possible  F "N" 6)
 = 1 // vrai
// on connaît les deux premiers paramètres, on veut le troisième
## // quelles sont les valeurs possibles pour F("N")
## (F12_valeur_possible  F "N")
 = {6 7 }
## //Quelles sont les couples du produit cartésien possible pour  F?
## (F1_valeur_possible F)
 = {[!"D" 6!] [!"E" 5!] [!"N" 6!] [!"O" 0!] [!"N" 7!] [!"D" 7!] [!"M"
1!] [!"S" 9!] [!"R" 8!] [!"Y" 2!] [!"E" 6!] }
## //Quelles sont les éléments de l'ensemble de départ de F
## //pour lesquelles 6 est une valeur possible ?
##  (F13_valeur_possible F 6)
 = {"N" "D" "E" }
```

figure 10

[1] ici, nous n'employons le terme fonction que dans ce sens

9.4.6. syntaxe des définitions externes

La définition donnée par l'utilisateur est tout d'abord expansée, en particulier:

- (NON <expression>) est expansée en (== #<expression> 0) , la négation est en effet dans Sépiar2 une négation par l'absence.
- #<expression> est expansée en (CUMUL Fun <expression>) où Fun désigne la fonction constante de valeur 1. (CUMUL Fun <expression>) a comme valeur la somme des résultats de la fonction Fun appliquée à chacun des éléments de <expression>, ce qui correspond donc bien au cardinal de <expression>.
- les attributs sont transformés en relation binaire

Une définition externe expansée est une expression booléenne dont la syntaxe est la suivante :

```
<expression_booleenne>::=
   (<fonction_booléenne> <argument>*)/
   (ET <expression_booleenne>*)/
   (OU <expression_booleenne>*))
<argument> ::=<expression>/<atome>
<expression>::=
   (<fonction> <argument>*) /
   (CUMUL <fonction> <expression>)
<expression_simple>::=(<fonction > <atome>*)
<atome>::=<variable>/<nombre>/<chaîne>/<objet>
```

10. Représentation interne

Nous décrivons dans ce chapitre la représentation interne des connaissances dans Sepiar2 en commençant en 10.1 par la définition interne des relations dérivées et en 10.2 par celle des règles. Lors de la première utilisation d'une base, le système doit transformer la définition externe en définition interne et nous montrons le principe de cette transformation en 10.3. Les relations ainsi que les règles sont associées dans un réseau dont le principe est donné en 10.4.

10.1. définition interne des relations dérivées

Nous décrivons ici les quatre types de définition interne de relations dérivées : conjonction, disjonction, cumul et suite.

10.1.1. les conjonctions

La définition interne de telles relations est une conjonction d'expressions simples. Elles sont définies par:

- les variables correspondant aux paramètres
- la classe de certaines variables [1]
- les <u>expressions simples</u>[2] de la conjonction

Exemple:
une définition interne de la relation valeur_affectee est :
(CONJONCTION [?f ?x ?v]
    [ ]
    [(hypotheseActive ?h)
      (valeur_affectee_hyp ?f ?x ?v ?h)])

10.1.2. les disjonctions

La définition interne d'une disjonction R est la liste des relations dont la relation R réalise l'union et s'écrit :
(DISJONCTION [$R_1 \dots R_n$])
Une définition interne de valeur_possible est ainsi:
(DISJONCTION [Rvaleur_possible1 Rvaleur_possible2 Rvaleur_possible3]) où chacune de ces trois relations correspond à l'élément correspondant de la définition externe vu en 9.4.

---

[1] celles que l'on ne peut retrouver par analyse syntaxique des expressions de la conjonction
[2] une expression simple est une expression fonctionnelle dont les arguments sont des atomes (pas des expressions)

10.1.3. cumul

Les relations ayant une définition interne de ce type sont générées par le système et correspondent le plus souvent à la représentation de négations ou de cardinaux.
Supposons que le système ait besoin de connaître le nombre de valeurs possibles à un moment donné pour ?f(?x). (F12_valeur_possible ?f ?x) étant l'ensemble des valeurs possibles, la définition interne de la relation cumul est:
(CUMUL Fun F12_valeur_possible), Fun représentant la fonction constante de valeur 1.
La relation correspondante a pour nom CARDF12_valeur_possible et (CARDF12_valeur_possible ?f ?x ?n) est vrai ssi le nombre de valeur possibles pour ?f(?x) vaut ?n.
Plus généralement, soit une relation R d'arité n et fR une fonction de R d'arité nf. Soit une fonction fnum à valeur entière dont l'arité et la classe de ses paramètres sont compatibles avec les paramètres d'arrivée de fR. La relation RC dont la définition est (CUMUL fnum fR) est une relation d'arité nf+1, (RC $?x_1$ $?x_2$ … $?x_{nf}$?r) étant vrai ssi, le cumul des valeurs de la fonction fnum appliquée aux éléments de l'ensemble (fR $?x_1$ $?x_2$ … $?x_{nf}$)[1] est égal à ?r.
Lorsque fnum est la fonction constante qui renvoie 1, ?r correspond alors au cardinal de l'ensemble et si ?r = 0, cela signifie qu'il y a absence d'élément ce qui correspond à la négation par l'absence utilisée dans le système Sepiar2.

10.1.4. suite

il est parfois utile de pouvoir parler du $p^{ème}$ élément d'un ensemble étant donné un critère d'ordre total sur les éléments de cet ensemble. Sepiar 2 permet la définition de telles relations qui sont souvent utilisées pour parler de minimum ou de maximum.
Soit une relation R d'arité n et fR la fonction de R d'arité nf dont les éléments de l'ensemble de départ correspondent aux paramètres p_{fR1}, p_{fR2} …p_{fRnf}. Soit une liste de fonction $fnum_i$ à valeur entière dont l'arité et la classe de leurs paramètres sont compatibles avec les paramètres d'arrivée de fR.
La relation RS dont la définition est (SUITE [fnum1 fnum2 …] fR) est une relation d'arité n+1 dont les nf premiers paramètres correspondent aux paramètres de la fonction fR, les (n-nf) suivants aux autres paramètres de R et le dernier à l'indice de l'élément recherché. (RS ?x1 ?x2 … ?xn ?rang) est donc vrai ssi, l'indice dans l'ensemble (fR ?x1 ?x2 … ?xnf) de l'élément [?xnf+1 … ?xn] est égal à ?rang. La comparaison de deux éléments de l'ensemble est fait grâce aux fonctions fnumi qui correspondent à des critères de tri ordonnés. Si les deux éléments à comparer sont x1 et x2, le résultat de la comparaison est celui correspondant à la première fonction $fnum_i$ rendant un résultat différent pour x_1 et x_2 et est vrai ssi $fnum_i(x_1) < fnum_i(x_2)$.
Un exemple simple est l'ordonnancement des valeurs possibles pour ?f(?x). La définition interne est (SUITE [fId] F12_valeur_possible) où fId est la fonction identité. Si la relation s'appelle Tvaleur_possible, alors (Tvaleur_possible ?f ?x ?v 1) est vrai si ?v est la plus petite valeur pour ?f(?x).

10.2. définition interne des règles

La définition interne d'une règle est de la forme (ACTCOND paquet prio R ACT) où paquet est le paquet de règles auquel appartient cette règle, prio est un entier qui indique la priorité de la règle, R est une relation correspondant à la condition et ACT correspond aux actions à exécuter. Nous voyons en 10.3 un exemple de définition interne de règle.

10.3. passage de la définition externe à la définition interne

Lors de la première utilisation d'une relation, le système doit, à partir de la représentation externe de la relation, produire la représentation interne (ceci n'est pas refait lors des utilisations suivantes car la représentation interne peut être stockée sur fichier avec la représentation externe comme nous le verrons en 11.3).
Notre objectif ici n'est pas de décrire en détail cet algorithme de passage mais d'en donner une idée générale à partir d'un exemple.
L'exemple choisi est la construction de la représentation interne de la règle suivante:

```
(DEF_REGLE "AffecterValeur" CRYPT
SI      (depart_application ?x ?f)
        (valeur_possible ?f ?x ?v)
        (NON (valeur_affectee ?f ?x ? ) )
```

[1] ou à l'unique élément si fR est monovaluée

```
        (==  #(valeur_possible ?f ?x ? )   1)
        (hypothese_courante ?h)
 ALORS (AFFIRMER(valeur_affectee_hyp ?f ?x ?v ?h)))
```

Le système génère une relation dont la définition externe correspond à la conjonction des prémisses de la règle et dont les paramètres sont les variables de la conclusion qui apparaissent en prémisses. Cette relation, dont le nom généré est Relreg_AffecterValeur, a comme définition externe:

```
(DEF_RELATION " Relreg_AffecterValeur "
    [[?f application][?x objet][?v objet][?h hypothese]]
VRAISI(Et    (depart_application ?x ?f)
             (valeur_possible ?f ?x ?v)
             (NON (valeur_affectee ?f ?x ? ) )
             (==  #(valeur_possible ?f ?x ? )   1)
             (hypothese_courante ?h))

)
```

et la définition interne de la règle est alors

```
(ACTCOND paquet_CRYPT 0
    RRelreg_AffecterValeur
    [[?A ?X ?Y ?H]
     (AFFIRMER (valeur_affectee_hyp ?A ?X ?Y ?H))
    ]).
```

La construction de la définition interne de la relation Relreg_AffecterValeur consiste à remplacer toutes les expressions non simples de la conjonction par des expressions simples en générant de nouvelles relations.

Les troisième et quatrième expressions de la conjonction ne sont pas des expressions simples. Le traitement de la troisième expression est le suivant:
Tout d'abord l'expression est expansée et l'on obtient l'expression:
(== (CUMUL Fun (valeur_possible ?f ?x ?) 0)
Le troisième argument de l'expression (valeur_possible ?f ?x ?) étant une variable anonyme, l'ensemble que l'on considère ici est la valeur de (F12_valeur_possible ?f ?x).
Le système génère la relation qu'il nomme CARDF12_valeur_possible dont la définition interne est (CUMUL Fun F12_valeur_possible).

On obtient ainsi, après un traitement similaire pour l'expression suivante de la conjonction, la définition interne suivante pour Relreg_AffecterValeur:

```
(CONJONCTION [?A ?X ?Y ?H]
     []
    [(depart_application ?X ?A)
    (F1_RUNF12_valeur_possible ?A ?X 1)
    (F1_RUNF12_valeur_affectee ?A ?X 0)
    (valeur_possible ?A ?X ?Y)
    (hypothese_courante ?H)])
```

Plus généralement, la définition interne des conjonctions est obtenue à partir des définitions externes en remplaçant les expressions composées par des expressions simples, ce remplacement étant obtenu grâce à la génération de relations dérivées.

10.4. Le réseau de relations

Le réseau de relations est un réseau dont les nœuds sont les relations et les prédécesseurs d'un nœud sont les relations utilisées dans la définition interne de cette relation. Les relations de base n'ont pas de prédécesseurs et constituent donc les entrées de ce réseau, les règles étant quant à elles des feuilles du réseau
La figure 11 montre une partie du réseau correspondant à l'exemple que nous avons traité en 10.3.
Il existe six catégories de nœuds correspondant respectivement aux relations de base, aux quatre catégories de relations dérivées et aux règles.

Ce réseau permet au système Sepiar 2 d'utiliser la base de connaissances pour obtenir des informations et pour propager des modifications de la base de connaissances:

- Lorsque le système souhaite connaître par exemple les instances d'une relation, il transmet cette demande au nœud associé à la relation. Selon les directives de paramétrages, s'il a l'information, il la retourne immédiatement sinon il la retrouve en émettant si besoin des requêtes à ses prédécesseurs.
- Quand une modification survient dans la base de faits (ajout ou suppression d'une instance d'une relation de base), la modification est transmise au nœud de la relation de base. Celui-ci transmet ensuite à ses successeurs des informations dont le contenu dépend du paramétrage.

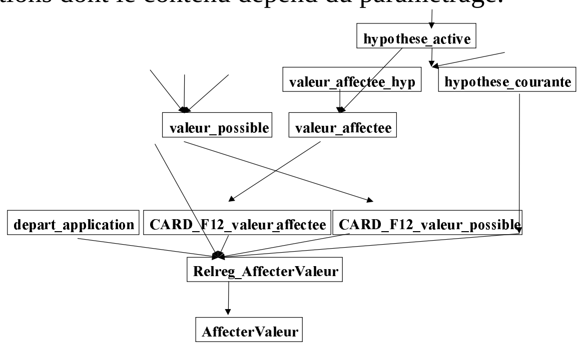

figure 11 : *le réseau de relations*

11. paramétrabilité

Le système Sepiar 2 a pour objectif d'adapter dynamiquement ses méthodes d'utilisation des connaissances. Cet objectif, pour être atteint convenablement, nécessite que le système ait des capacités de paramétrage importantes : il ne s'agit pas d'ajuster des paramètres numériques mais bien de mettre en œuvre au cas par cas des méthodes très différentes d'utilisation des connaissances. Chaque règle, chaque relation doit pouvoir être utilisée différemment des autres selon ses caractéristiques statiques et dynamiques.
Les paramétrages sont dans Sépiar 2 des objets à part entière. A chaque relation peuvent être associés plusieurs paramétrages dont le paramétrage actif qui permet au système de savoir comment la relation doit être utilisée. Nous décrivons en 11.1 les possibilités de paramétrage du système.
Le système Sepiar2 permet, comme nous le montrons en 11.2 sur des exemples, de pouvoir définir de nouveaux paramétrages et de pouvoir changer de paramétrage actif à tout moment.
La totalité des caractéristiques d'une relation, aussi bien les représentations externes, définitions internes, algorithmes et autres caractéristiques d'implémentation peuvent être affichés sous une forme récupérable par le système lors d'une session ultérieure. Nous donnons un aperçu de cet affichage en 11.3.
L'utilisation d'une relation est réalisée par l'exécution de nombreux algorithmes générés par le système et dépendant étroitement des paramétrages. Nous donnons en 11.4 les différentes catégories d'algorithmes et donnons quelques exemples d'algorithmes générés.

11.1. Les possibilités de paramétrage

Un paramétrage de relation définit une façon dont la relation peut être utilisée. Les briques de base permettant de définir un paramétrage sont appelées des conseils de paramétrage. Un conseil de paramétrage permet de préconiser une option de paramétrage ayant trait à:

- la mémorisation des relations et la façon de les mémoriser.
- l'ordre dans lequel sont envisagées les différentes expressions d'une conjonction.
- la façon et le moment de propager les modifications dans le réseau
- la définition interne des relations dérivées

11.1.1. Mémorisation des relations

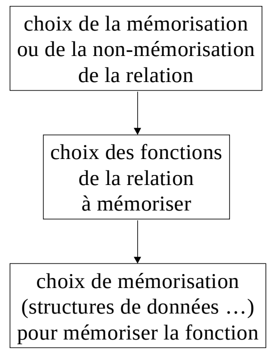

figure 13: *Les trois niveaux de choix pour la mémorisation*

Pour chacune des relations, plusieurs choix doivent être effectués. Le principal choix est celui de la mémorisation de la relation. Alors que cette mémorisation est obligatoire pour les relations de bases, elle n'est qu'une possibilité pour les relations dérivées, les instances pouvant être le plus souvent retrouvées par utilisation de la définition.

Le fait de pouvoir décider individuellement pour chaque relation de sa mémorisation est une caractéristique particulièrement intéressante du système. Nous pouvons en particulier reproduire les choix faits dans d'autres systèmes : mémoriser toutes les relations correspond à l'algorithme RETE [FOR82], mémoriser les règles uniquement correspond à TREAT [MIR87] tandis que l'absence de mémorisation (exceptée des relations de base) correspond à Snark [LAU86]. L'avantage évident de la mémorisation est d'accéder quasi directement aux valeurs recherchées tandis que dans le cas contraire, la recherche des valeurs passe par l'utilisation de la définition. Ceci dit, la mémorisation a un coût et si la relation n'est pas souvent utilisée, ce coût peut être parfois beaucoup plus élevé que celui de l'utilisation de la relation sans mémorisation.

Le deuxième choix à faire est, dans le cas où l'on a décidé de mémoriser, de savoir quelles sont les fonctions intéressantes à mémoriser. Prenons l'exemple de la relation ternaire (valeur_possible ?f ?x ?v) vrai si ?v est une valeur possible pour ?f(?x). Si l'on a souvent besoin des valeurs possibles des fonctions en un point, il sera peut-être intéressant de mémoriser F12_valeur_possible de telle sorte que pour une valeur de ?f et ?x, on ait directement accès à l'ensemble des valeurs possibles de ?f(?x). Si, par contre, on a besoin de connaître l'ensemble des antécédents ?x de la fonction ?f encore possible pour une valeur ?v, c'est la fonction F13_valeur_possible qui sera à envisager. Pour une relation mémorisée, une ou plusieurs fonctions peuvent être mémorisées.

Le troisième choix est celui de la structure de mémorisation à utiliser pour mémoriser une fonction. Doit-on par exemple préférer une liste pour sa simplicité d'utilisation, un arbre binaire de recherche pour ses performances et sa souplesse ou une table de hachage d'une certaine dimension ?

La figure 17 donne les types de conseils correspondants à ces trois niveaux de choix.

11.1.2. Ordonnancement des expressions d'une conjonction

Lorsque la définition d'une conjonction doit être utilisée, que ce soit pour déterminer l'ensemble des instances ou pour déterminer la valeur d'une fonction en un point donné, les expressions de la conjonction sont utilisées dans un ordre déterminé par l'algorithme d'ordonnancement du compilateur. Cette ordre est important car l'efficacité en dépend souvent de façon très étroite.

L'algorithme d'ordonnancement (figure 13) construit progressivement la liste ordonnée en n étapes (où n désigne le nombre d'expressions de la conjonction), la $i^{\text{ième}}$ étape consistant à choisir la $i^{\text{ième}}$ expression de la liste. A chaque étape, le choix est réalisé en fonction des variables déjà déterminées par les étapes précédentes (ou déjà connues initialement) et des expressions déjà choisies.

```
//Expressions désigne les expressions de la conjonction non encore utilisées
Expressions = les expressions de la conjonction
// VariablesConnues les variables déjà determinées par les étapes précédentes (ou déjà connues initialement)
VariablesConnues = variables connues initialement
//ExpressionsDéjàChoisies les expressions déjà choisies.
ExpressionsDéjàChoisies = {}

ListeOrdonnée=[ ]
répéter  n  fois //n désigne le nombre total d'expressions
  E = choisir une expression connaissant ExpressionsDéjàChoisies et VariablesConnues
  ListeOrdonnée = ListeOrdonnée + E
  ExpressionsDéjàChoisies=ExpressionsDéjàChoisies+E
  VariablesConnues=VariablesConnues U variables de E
```

figure 13 : *l'algorithme d'ordonnancement*

Le paramétrage ne consiste pas à donner la séquence ordonnée des expressions mais à donner des conseils sur les choix de l'expression à considérer à chaque étape de cet algorithme.
Un tel conseil est une méta-connaissance faisant intervenir une liste d'expressions (LE), une liste de variables (LV) et une liste ordonnée d'expressions (LO) et peut s'énoncer de la façon suivante:

Si toutes les expressions de LE ont déjà été utilisées
Si toutes les variables de LV ont déjà une valeur connue
Alors
  les meilleurs choix sont les éléments (ordonnés) de la liste d'expressions LO

Considérons par exemple la définition interne de la relation Relreg_AffecterValeur (10.2):

```
  (CONJONCTION [?A ?X ?Y ?H]
           []
  1        [(depart_application ?X ?A)
  2        (F1_RUNF12_valeur_possible ?A ?X 1)
  3        (F1_RUNF12_valeur_affectee ?A ?X 0)
  4        (valeur_possible ?A ?X ?Y)
  5        (hypothese_courante ?H)])
```

et les trois conseils suivants:

```
  // dans tous les cas , un bon choix est la première expression
  [    [ ]    [ ]    [1]]
  // Si ?A et ?X sont connues et que l'expression 1 est déjà utilisée, considérer par ordre d'intérêt les
  expressions de numéro 2, 3 et 4
  [  [?A ?X] [1] [2 3 4]]
  // Si ?A  ?X et ?Y sont connues, considérer l'expression 5
  [  [?A ?X ?Y] [] [5]]
```

Si aucune variable n'est connue initialement, l'ordre choisi par l'algorithme d'ordonnancement est 1 (1er conseil) , 2 (2ème conseil), 3 (2ème conseil), 4 (2ème conseil) et 5 (3ème conseil).

11.1.3. Propagation des modifications

Les choix de paramétrisation pour la propagation sont effectués pour chaque relation et concernent d'une part le moment où la propagation est effectuée et d'autre part la façon dont cette propagation est effectuée.
Les instances d'une relation dérivée sont susceptibles d'être modifiées si les instances de l'une des relations mère[1] sont modifiées. C'est pourquoi toute modification intervenant dans la composition d'une relation (qu'elle soit mémorisée ou non) doit être propagée aux relations filles.
Lorsqu'une relation reçoit de l'une de ses relations mères une information de propagation, elle peut:

[1] une relation mère d'une relation R est une relation qui intervient dans la définition interne de R et qui est donc un prédecesseur de R dans le réseau

- traiter immédiatement cette information en mettant son ensemble d'instances à jour et en propageant ses modifications aux relations filles : c'est la propagation immédiate.
- stocker cette information pour ne la traiter que plus tard par nécessité : c'est la propagation différée
  Tant que ce traitement n'est pas effectuée, la relation est invalide (son ensemble d'instances n'est plus à jour) et toutes les relations filles sont également invalides.

La propagation différée apporte souvent des améliorations notables dans l'efficacité car elle évite la répétition de calculs inutiles : par exemple, si la même information est transmise deux fois, la propagation différée peut permettre de ne la traiter qu'une fois. L'inconvénient de ce mode de propagation est la nécessité du stockage de l'information à propager.

<u>Une information arrive à l'entrée du nœud de la relation R:</u>
si la relation est à propagation différée alors
- stocker cette information
- noter que cette relation est invalide

sinon si la relation R est mémorisée
    alors mettre à jour R
        transmettre les modifications
    sinon transmettre les modifications possibles de R

<u>Une relation R devient invalide:</u>
- noter que chacune des relations filles de R devient invalide

<u>Pour valider une relation R</u>
    valider les prédécesseurs de R
    prendre en compte toutes les informations stockées et transmettre aux successeurs les modifications

<u>Pour prendre en compte toutes les informations stockées</u>
    si le nombre d'informations stockées est supérieure au seuil
        alors remettre entièrement à jour le nœud
        sinon traiter une à une les informations stockées

figure 14 : *principes de fonctionnement du réseau*

La demande de validation d'une relation est le plus souvent provoquée par la réaction en chaîne consécutive à la demande de validation d'une règle. Lorsqu'une relation à propagation différée doit être validée, deux façons de procéder sont possibles:
- les informations stockées sont traitées une à une
- la relation est entièrement remise à jour indépendamment des informations arrivées.

Le choix entre ces deux façons de procéder dépend d'un nombre paramétrable pour chaque relation appelé seuil. Si le seuil est un nombre strictement positif et que le nombre d'informations stockées est supérieur ou égal à ce seuil, alors la relation est entièrement remise à jour sinon les informations sont traitées une à une.

11.1.4. Définitions interne des relations dérivées

Il existe en général plusieurs définitions internes possibles pour une même relation. Nous avons vu au chapitre précédent comment la première définition interne était créée par le système à partir de la représentation externe. D'autres définitions peuvent être considérées et utilisées par le système.
Cette possibilité est en particulier intéressante pour les conjonctions: il peut être judicieux de regrouper des expressions au sein d'une nouvelle relation ou au contraire d'expanser une expression dont la relation est une conjonction.
Considérons par exemple une conjonction R composée de quatre expressions. La relation peut être utilisée de cette façon mais plusieurs autres possibilités peuvent être envisagées: Par exemple, les deux premières expressions peuvent être regroupées en définissant une nouvelle relation S avec comme définition interne une conjonction de ces deux expressions. La définition interne obtenue pour R est une conjonction des 2 expressions restantes et de la nouvelle expression utilisant la relation S.

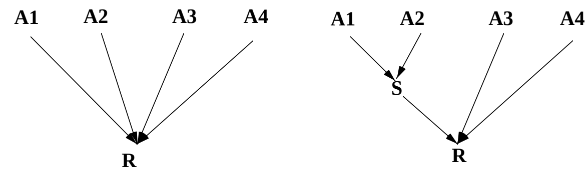

figure 15 : *deux définitions possibles pour R*

11.1.5. conseils et réponses aux questions du compilateur

Les conseils de paramétrage ont pour vocation d'être utilisés par le compilateur lorsqu'il produit la représentation interne (réseau, algorithmes). Seuls les conseils des paramétrage actifs sont susceptibles d'être pris en compte. Plus précisément, le compilateur du système Sépiar lorsqu'il désire compiler une relation se pose un certain nombre de questions : comment mémoriser la relation, comment propager les informations etc… . La réponse lui est fournie de la façon suivante:

- si la réponse est obligatoire (par exemple une relation de base doit obligatoirement être mémorisée) alors rendre cette réponse
- sinon si il existe un conseil du paramétrage actif permettant de répondre à la question (par exemple, s'il y a un conseil [MEMOREL NON], la réponse à la question "puis-je mémoriser la relation " est négative), rendre la valeur préconisée par le conseil

S'il n'y a pas de réponse obligatoire et qu'il n'y a pas de conseil, alors le système donne une réponse qui correspond à un conseil par défaut.
Ces conseils par défaut sont les suivants:

- la mémorisation est conseillée pour les conjonctions et les disjonctions ; elle est déconseillée pour les autres,
- pour les relations mémorisées, le système conseille la mémorisation des fonctions dont les algorithmes ont besoin,
- la propagation est différée pour toutes les relations du réseau,
- la définition interne est déduite "naturellement" de la définition externe,
- Les expressions de la conjonction sont ordonnées par utilisation de l'algorithme d'ordonnancement vu précédemment. A chaque étape, le choix par défaut est, par ordre de priorité:
  1. une expression dont toutes les variables sont connues
  2. une expression où une seule valeur est possible pour les variables (fonction monovaluée)
  3. la première expression non encore utilisée en considérant l'ordre où elles apparaissent dans la définition interne.

Quand une base de connaissances est utilisée pour la première fois, le système Sepiar2 génère pour chaque relation un paramétrage par défaut dont l'ensemble des conseils est vide. Ce sont donc les conseils par défaut qui sont utilisés au démarrage. Cette paramétrisation par défaut n'est pas très importante car elle est temporaire. Cependant, elle a été conçue pour permettre avant tout apprentissage une utilisation aussi efficace que possible de la base de connaissances.
La figure 17 montre les principaux types de conseils de paramétrage avec la question à laquelle ils permettent de répondre et la syntaxe utilisée pour ces conseils lors de la définition des paramétrages.

conseils de paramétrages modifiant la mémorisation de la relation

Est-il conseillé de mémoriser la relation ?

[MEMOREL OUI/NON]

Si la fonction est utilisée par un algorithme, puis la mémoriser ? [MEMOFONC <fonction> OUI/NON]

Si je mémorise une fonction, quel stockage dois-je utiliser ?

[STOCKAGE <fonction> <stockage>]

conseils pour l'ordre des expressions d'une conjonction

Connaissant certaines variables et ayant déjà utilisé certaines expressions de cette conjonction, quelle expression dois-je choisir maintenant ?

[CHOIXEXPRESSIONS [[<variable>*][<expression>*] [<expression>*]]

conseil pour la propagation de l'information dans le réseau

Dois-je différer la propagation ?

[RETARD OUI/NON]

Quel est la valeur du seuil?

[SEUIL<entier>]

conseils de paramétrage proposant une autre définition interne

Quelle est la définition interne à utiliser ?

Cas du regroupement d'expressions

[DEFREL [def <n° def de base> <premisse>+]]

Cas de l'expansion de la définition d'une relation d'une expression

[DEFREL [def <n° def de base> <premisse>]]

figure 17 : *principaux types de conseils de paramétrage*

11.2. Définition et activation de paramétrages

En pratique, un paramétrage est défini à partir d'un paramétrage de base et d'un ensemble de conseils. Les conseils du nouveau paramétrage sont les conseils de cet ensemble plus les conseils du paramétrage de base qui ne rentre pas en conflit avec les nouveaux.

L'action permettant de définir un paramétrage est nommé DEF_PARAMETRAGE et prend trois paramètres:

la relation

le paramétrage de base. /*ou son numéro, local à la relation, le premier paramétrage (le paramétrage par défaut) étant numéroté 0*/

la liste des nouveaux conseils

L'exemple suivant:

```
# (DEF_PARAMETRAGE Rvaleur_affectee 0 [[MEMOREL non]])
 = %[P Rvaleur_affectee 1]
```

permet de définir un nouveau paramétrage pour la relation valeur_affectee. Le paramétrage de référence est le paramétrage numéroté 0 (le premier créé pour cette relation) et il y a un conseil suggérant la non mémorisation de la relation. La réponse du système indique ici que le paramétrage défini a le numéro 1.

Le changement de paramétrage actif est réalisé par l'action SET_PARAMETRAGE_ACTIF dont les deux paramètres sont la relation concernée et le nouveau paramétrage actif(ou son numéro). Ce changement est effectif immédiatement.

L'évaluation de l'expression suivante permet de rendre actif le paramétrage que nous venons de créer.

```
#(SET_PARAMETRAGE_ACTIF Rvaleur_affectee 1)
 = %[P Rvaleur_affectee 1]
```

11.3. description des relations

L'action DECRIRE_RELATION permet dans Sepiar2 d'obtenir une description complète d'une relation. Outre qu'elle reflète l'ensemble des connaissances que le système a sur la relation, elle peut, lors d'une

session ultérieure, être relu par le système permettant ainsi à la relation de se retrouver dans les mêmes conditions d'utilisation et les mêmes possibilités de modification de paramétrage.
Nous décrivons rapidement dans cette section les différentes parties de cette description en faisant référence à l'exemple de la figure 17.

11.3.1. DEF_RELATION

Les premières lignes reprennent la définition donnée par l'utilisateur : le nom de la relation, ses paramètres avec leur classe.

11.3.2. PROPRIETES

Deux types de propriétés peuvent être indiquées ici: les propriétés de monovaluation de certaines fonctions (comme en figure 8) et des propriétés de calculabilité par le système des fonctions associées à la relation. Ici, cela signifie que la fonction sans paramètre est calculable : le système sait obtenir l'ensemble des instances de la relation Rvaleur_affectée.

11.3.3. DEFINITION

Ce sont les définitions internes de la relation. Elles sont, comme les paramétrages, numérotées localement à la relation. Dans cet exemple, il n'y a qu'une définition numéroté 0 qui correspond à la définition générée à partir de la définition externe.

11.3.4. PARAMETRAGE

Nous avons ici deux paramétrages, le premier numéroté 0, est le paramétrage par défaut et le numéro 1 est celui créé en 11.2.

11.3.5. IMPLEMENTATION

Cette partie, que nous n'expliquons pas ici, correspond aux caractéristiques d'implémentation de la relation : fonctions effectivement mémorisées, numéro des algorithmes compilés, etc.

11.3.6. VRAISI

Nous retrouvons la définition externe analogue à celle qu'a donnée l'utilisateur.

```
# (DECRIRE_RELATION Rvaleur_affectee)
(DEF_RELATION "valeur_affectee"[[?appl application] [?dep objet] [?arr objet]]
  PROPRIETES [[] CALC]
  DEFINITION [0 (Et [?appl ?dep ?arr] []
            [(hypothese_active ?hyp)
             (valeur_affectee_hyp ?appl ?dep ?arr ?hyp)])
       "initiale"]
  PARAMETRAGE
     // numéro 0 avec la définition numéro 0
    [0 0]
     // et le numéro 1 avec la définition 0 et le conseil de non mémorisation , le "+" signale que c'est le
paramétrage actif
    ["+" 1 0 [MEMOREL RELATION "non"]]
  IMPLEMENTATION
       [[]  "MEMO" [[[STabr MULTI] 154 champZ]] /**/ ]
       [[1 2]         "MEMO" [[[STabr MONO] 16 champN]] /**/ ]
champN]] "COMPILE" [[Rgetm1 "C" 6838]]]
       [[1]           "MEMO" [[[STabr MULTI] 9 champNUP]] /**/ ]
       [RELATION "RETARD" ["majcompos" 0 2] /**/
            "ORDREPREM" [[[] [2 1]] [[?dep ?appl] [1 2]]]]
/**/
  VRAISI (Et    [?hyp hypothese]
            (valeur_affectee_hyp ?appl ?dep ?arr ?hyp)
            (hypothese_active ?hyp)))
```

figure 17

11.4. Algorithmes générés

Pour des raisons d'efficacité, des algorithmes propres à chaque relation sont générés. Ils sont dépendants du paramétrage de la relation et parfois de ceux de certaines relations environnantes dans le réseau.

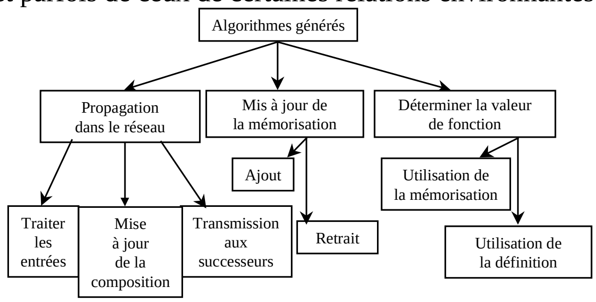

figure 19 : catégories d'algorithmes générés

Trois catégories d'algorithmes sont générées (figure 19). La première catégorie concerne la propagation des modifications dans le réseau, la deuxième catégorie concerne les algorithmes permettant de modifier la composition des relations et la troisième catégorie concerne les algorithmes qui retourne une valeur ou un ensemble de valeurs pour les fonctions associées aux relations.

11.4.1. Propagation dans le réseau

Les algorithmes liés à la propagation permettent:

- de réagir aux arrivées d'informations

à chaque entrée du nœud, un algorithme permet de déterminer ce qui doit être fait. En particulier, il sera différent selon le mode de propagation (immédiat ou différé)

- de mettre à jour la composition de la relation

des algorithmes permettent de déterminer le mode de mise à jour de la composition de la relation. Cette mise à jour est réalisée en comparant en certains points la mémorisation effective avec les vrais valeurs (obtenues par utilisation de la définition).

Prenons l'exemple de la relation valeur_possible. Supposons que valeur_possible soit une relation mémorisée et que, grâce aux propagations de modifications, on sache que l'ensemble (F12_valeur_possible ?v1 ?v2) a été modifié (pour des valeurs connues de ?v1 et ?v2). Le système pour mettre à jour la mémorisation compare les valeurs de (F12_valeur_possible ?v1 ?v2) obtenus en utilisant la mémorisation d'une part et la définition d'autre part. La différence entre les deux résultats obtenus permet la mise à jour de la mémorisation.

- de transmettre les informations de propagation

ce qui correspond, pour les cas les plus classiques, à la transmission à chacun des successeurs des instances ajoutées ou supprimées.

11.4.2. Modification de la composition des relations

La modification de la composition des relations se traduit en particulier par l'ajout ou le retrait d'une instance de la relation. Les algorithmes correspondants dépendent des fonctions mémorisées.
Supposons par exemple que la relation valeur_possible soit mémorisée et que les fonctions mémorisées pour cette relation soient F12_valeur_possible et F_valeur_possible. L'ajout (resp. le retrait) d'une instance [!?f ?x ?v!] nécessite l'ajout (resp. le retrait) de l'élément ?v de l'ensemble (F12_valeur_possible ?f ?x) et l'ajout (resp. le retrait) du triplet [!?f ?x ?v!] de l'ensemble (F_valeur_possible).

11.4.3. Déterminer les valeurs de fonctions

La valeur des fonctions peut être déterminée en utilisant soit la mémorisation de la relation soit en utilisant la définition de la relation.

utilisation de la mémorisation

Supposons que le système ait besoin des valeurs de ?y pour lesquels (valeur_possible ?f ?x ?y) est vrai. Le système cherche donc à déterminer la valeur de F12_valeur_possible(?f ?x). L'algorithme recherchant cette valeur dépend de plusieurs facteurs.
Si, par exemple, la fonction F12_valeur_possible est mémorisée, l'algorithme généré va rendre l'ensemble accessible directement grâce à cette mémorisation.
Supposons maintenant que F12_valeur_possible ne soit pas mémorisée, et que parmi les fonctions mémorisées de la relation valeur_possible, F1_valeur_possible soit mémorisée. Si le système choisit de

déterminer les valeurs pour F12_valeur_possible à partir des valeurs de F1_valeur_possible et si la structure choisie pour mémoriser les ensembles correspondant à F1_valeur_possible est l'arbre binaire équilibré alors l'algorithme généré ressemble à:

```
Pour déterminer (F12_valeur_possible  ?f ?x) en utilisant la mémorisation
    Res = ensemble vide
    En parcourant les éléments (?x1 ?v) de l'arbre binaire                    F1_valeur_possible(?f)
        si ?x1 est égal à ?x alors ajouter ?y à Res
    le résultat est Res
```

11.4.4. utilisation de la définition

La définition d'une relation dérivée est utilisée dans deux cas: pour trouver des valeurs d'une fonction non mémorisée et pour mettre à jour des relations mémorisées.

Considérons la définition interne de la relation Relreg_AffecterValeur (10.2):

```
(CONJONCTION [?A ?X ?Y ?H]
   []
  [(depart_application ?X ?A)
  (F1_RUNF12_valeur_possible ?A ?X 1)
  (F1_RUNF12_valeur_affectee ?A ?X 0)
  (valeur_possible ?A ?X ?Y)
  (hypothese_courante ?H)])
```

Si l'on désire déterminer grâce à cette définition l'ensemble des instances de la relation, nous devons donc déterminer tous les quadruplets [?A ?X ?Y ?H] tels que les cinq expressions de la conjonction soient vérifiées. L'algorithme généré dépend de l'ordre dans lequel les expressions doivent être considérées. Si aucun conseil n'est donné, les choix par défaut conduisent à considérer dans ce cas les expressions dans l'ordre où elles apparaissent dans la définition interne ce qui donne l'algorithme suivant:

```
Lres={}
pour tout [?X ?A] de (F_depart_application)
  Si (F1_RUNF12_valeur_possible ?A ?X 1)
    Si (F1_RUNF12_valeur_affectee ?A ?X 0)
      pour tout ?Y de (F12_valeur_possible ?A ?X)
        pour tout ?H de (F_hypothese_courante)
          ajouter [?A ?X ?Y ?H] à Lres
```

Si l'objectif est de connaître la valeur de (F14_Relreg_AffecterValeur ?A ?H), ?A et ?H étant connus, si aucun conseil n'est donné, l'algorithme est:

```
Lres={}
Si (hypothese_courante ?H)
  pour tout ?X de (F2_depart_application ?A)
    Si (F1_RUNF12_valeur_possible ?A ?X 1)
      Si (F1_RUNF12_valeur_affectee ?A ?X 0)
        pour tout ?Y de (F12_valeur_possible ?A ?X)
          ajouter [?X ?Y] à Lres
```

11.4.5. algorithmes et changement de paramétrage

Si l'on considère l'exemple ci-dessus, on constate que l'algorithme dépend de l'ordre dans lequel les expressions de la conjonction sont considérés. Si cet ordre est modifié, il faut réécrire l'algorithme. Plus généralement, tout changement de paramétrage se traduit par la regénération de certains algorithmes afin que les conseils du nouveau paramétrage soient pris en compte.

11.4.6. compilation des algorithmes en C

les algorithmes sont générés dans le langage procédural de Sepiar2 et sont interprétés par l'interpréteur de ce langage intégré au système. Ils peuvent également être compilés dynamiquement en C.

12. Paramétrage automatique

Le fonctionnement normal du système Sepiar2 est un fonctionnement autonome sans aucune intervention de l'utilisateur. Il peut fonctionner de cette manière selon deux modes : le mode résolution et le mode apprentissage.

En mode résolution, étant donnés une base de connaissances et l'ensemble des paramétrages actifs des règles et relations, le système résout de façon classique et sans apprentissage le problème de base. En particulier, les paramétrages actifs ne sont pas modifiés et aucune trace de session n'est analysée. Les paramétrages actifs sont donc ceux fixés en début de session.

Le mode apprentissage, dont nous parlons dans ce chapitre, a pour objectif de déterminer des paramétrages actifs pertinents permettant une utilisation plus efficace de la base de connaissances. Cet apprentissage est réalisé grâce à une méta-expertise dont nous décrivons le principe en 12.1. Cette méta-expertise permet en particulier de générer des expériences dont certaines permettent de créer de nouveaux paramétrages (12.2 et 12.3) et d'autres de comparer plusieurs paramétrages (12.4). Après avoir regardé un extrait de session d'apprentissage(12.6), nous montrons en 12.7 les résultats obtenus par le système Sepiar2 avec cette méta-expertise.

12.1. La méta-expertise

Alors qu'en mode résolution, seule l'expertise de base est utilisée, en mode apprentissage, deux expertises sont utilisées en alternance : l'expertise de base et la méta-expertise. La méta-expertise est exécutée à intervalle régulier grâce à l'utilisation d'interruptions système. Son rôle principal est de changer les paramétrages actifs pour permettre un fonctionnement plus efficace de l'expertise de base. Comme indiqué sur la figure 20, elle procède en détectant les problèmes puis en générant des expériences pour trouver des informations pertinentes sur l'expertise de base. Ces expériences sont réalisées lors des utilisations de l'expertise de base qui suivent. Lorsqu'une expérience est terminée, elle est analysée, des paramétrages sont éventuellement créés et des changements de paramétrages actifs peuvent être effectués.

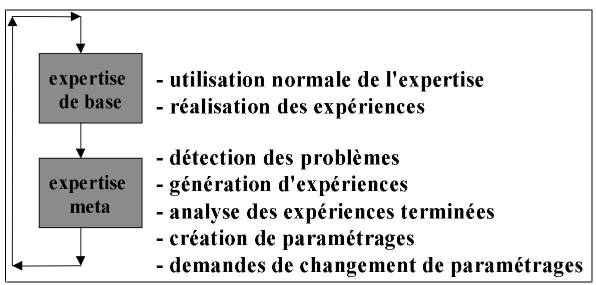

figure 20 : *alternance des expertises*

Afin que la méta-expertise ait le temps de faire ses expériences et de modifier en conséquence des paramétrages actifs, le problème de base peut être résolu plusieurs fois lors d'une même session d'apprentissage.

12.1.1. Détection des problèmes

L'objectif est de s'attaquer en priorité aux problèmes d'inefficacité les plus importants. En mode apprentissage, le temps de traitement de chaque relation est noté et la méta-expertise considère comme prioritaire les relations pour lesquelles ce temps est élevé. Plus précisément, on considère à un moment donné le temps T total d'utilisation de l'expertise de base. Si n est le nombre total de relations de cette expertise, les relations pour lesquelles le temps est supérieur à T/n sont considérées comme prioritaire. Ce critère, simple à mettre en œuvre, est satisfaisant car il évite à la méta-expertise de s'intéresser aux relations pour lesquelles le temps d'utilisation est très faible et il lui permet de se concentrer sur les relations où un gain important peut être espéré.

12.1.2. Nouveaux paramétrages envisagés

Les nouveaux paramétrages considérés par la méta-expertise sont obtenus en ajoutant de nouveaux conseils aux paramétrages actifs.

Les conseils envisagés actuellement sont les suivants:

- ne pas mémoriser la relation
- regrouper des expressions d'une conjonction

- ordonnancer différemment les expressions d'une conjonction
- retarder la propagation avec un seuil donné
- créer une relation intermédiaire avec plus de paramètres

12.1.3. Génération d'expériences

La trace par défaut produite lors de l'exécution d'une session est très pauvre: le système ne note que des informations pouvant être obtenues facilement comme le temps CPU utilisé pour chaque relation.
Ce type d'information n'est pas du tout suffisant pour pouvoir trouver et modifier pertinemment les paramétrages actifs. C'est pourquoi la méta-expertise génère des expériences pour obtenir des informations sur l'expertise de base adaptées à ses besoins. Ces expériences peuvent être classées en deux catégories.
L'objectif de la première catégorie d'expériences est d'obtenir des informations pertinentes pour pouvoir générer de nouveaux paramétrages. Il en est ainsi dans deux cas que nous étudions :

- trouver un nouvel ordonnancement des expressions d'une conjonction
- regrouper des expressions d'une conjonction par la création d'une relation intermédiaire

L'objectif des expériences de la seconde catégorie est de tester un paramétrage envisagé. Avant de changer de paramétrage actif, une expérience est générée pour comparer le paramétrage actif et le paramétrage envisagé. Si cette comparaison est favorable au paramétrage envisagé, la méta-expertise demande le changement de paramétrage qui prend alors effet immédiatement.

12.2. Expériences pour trouver un nouvel ordonnancement des expressions d'une conjonction

Pour améliorer l'efficacité de l'utilisation d'une conjonction, une possibilité est de modifier l'ordre d'utilisation des expressions de cette conjonction. Nous avons vu en 11.1 que les conseils d'ordonnancement permettent d'influer sur cet ordre et l'objectif de ce type d'expérience est donc de trouver de tels conseils.
Pour trouver de tels conseils, Sépiar, lorsqu'il utilise la définition de la conjonction pour déterminer des valeurs, va procéder différemment: au lieu d'utiliser un ordre figé pour les expressions, il va déterminer dynamiquement un ordre. Pour chacune des expressions candidates à un moment donné, le système note le nombre d'instanciations possibles et en particulier celle pour laquelle ce nombre est minimum. Il génère à ce moment un conseil indiquant la liste ordonnée des meilleurs choix (nombre de valeurs possibles proches du minimum).
Lorsque l'expérience est terminée, un certain nombre de conseils ont été créés. Cet ensemble de conseils est considéré comme intéressant s'il permet d'obtenir un ordonnancement des expressions différent de celui qui existait déjà. Dans ce cas, un nouveau paramétrage est créé incluant ces nouveaux conseils.

12.3. Expériences pour regrouper des expressions d'une conjonction

Considérons la conjonction R dont la représentation interne est schématisée en haut de la figure 21. C'est une conjonction de 5 expressions faisant intervenir respectivement les relations r1, r2, r3, r4 et r5. Une autre représentation interne possible est indiquée en bas de la figure: les expression 2, 4 et 5 ont été regroupées dans une nouvelle relation nr et la relation R est représentée comme une conjonction de 3 expressions.
Un tel regroupement peut être utile car il permet en mémorisant nr de mémoriser la jointure des expressions 2 4 et 5.
Toutefois, beaucoup de regroupement ne sont pas intéressants et peuvent même être néfaste.
Un cas où le regroupement peut être intéressant est celui où les relations des expressions regroupées sont des relations stables. Dans ce cas, la mémorisation de la jointure est intéressante car elle est peu souvent modifiée.
Lorsque le principe d'un regroupement est envisagé, la méta-expertise génère une expérience permettant d'estimer la stabilité des relations en entrée du nœud du réseau de la relation R.
Supposons par exemple que pendant un certain laps de temps, 30 modifications soient parvenues de r1, 1 de r2, 100 de r3, 4 de r4 et 1 de r5. Nous constatons que les arrivées en provenance de r2, r4 et r5 sont peu fréquentes et l'expérience permet dans un tel cas de préconiser le nouveau paramétrage utilisant nr dans la définition.

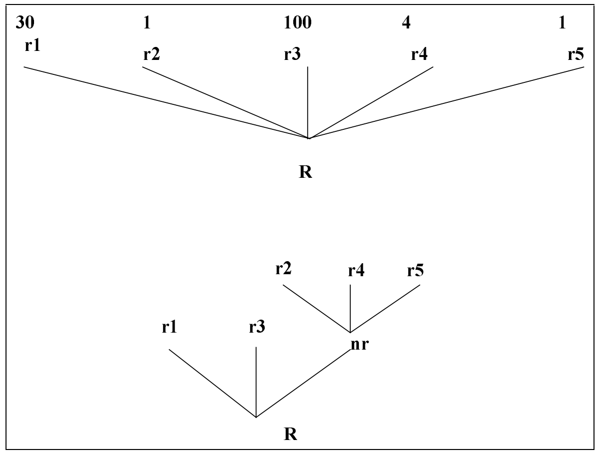

figure 21 : *regroupement des entrées stables*

Lorsque l'expérience est terminée, si des entrées stables sont détectées, alors une relation regroupant ces entrées est générée et un paramétrage considérant la nouvelle définition interne de R est créé.

12.4. Expériences de comparaisons de paramétrage

Nous venons de voir comment des nouveaux paramétrages préconisant des modifications de l'ordre des expressions d'une conjonction ou un regroupement d'expressions peuvent être générés. Dans certains cas, la création de paramétrages ne nécessitent même pas d'informations complémentaires. Il en est ainsi de paramétrages comme la non mémorisation d'une relation: il suffit alors de générer un paramétrage possédant comme conseil supplémentaire le conseil de non-mémorisation.
Dans tous les cas, quel que soit le paramétrage généré, il n'y a aucune assurance sur son efficacité: bien qu'il n'ait pas été créé au hasard, un vérification s'impose avant son activation et c'est là l'objectif des expériences de comparaisons de paramétrage.
Le principe de ces expériences est de tester simultanément le paramétrage actif et le paramétrage envisagé pour le remplacer.
Un cas particulier simple est celui où chacun des deux paramétrages utilise la même définition interne et conduisent à la mémorisation de la relation. Dans ce cas, la relation est dupliquée dans le réseau, l'original utilisant le paramétrage actif en vigueur et la duplication utilisant le paramétrage testé. Il suffit alors de noter le temps nécessaire pour l'utilisation des deux relations pour conclure quant à l'intérêt du paramétrage proposé.

La problème devient plus délicat lorsque la mémorisation n'est pas réalisée pour la relation et/ou sa duplication. En figure 22 est représenté à gauche une partie du réseau concernant une relation R. Elle est utilisée dans la définition interne de trois relations R1, R2 et R3. On suppose ici que certaines relations sont mémorisées (R,R1,R2,R5,R6,R7,R8) et d'autres non (R3 et R4). Si le nouveau paramétrage envisagé pour R conduit à ne plus mémoriser R, il faut faire attention car cela va affecter aussi les relation R1, R2 et R3: là où elles obtenaient directement les valeurs dont elles avaient besoin pour R, il va falloir avec ce nouveau paramétrage utiliser la définition de R. Cela affecte aussi des relations non directement liées à R mais liées à des relations non mémorisées affectées: ainsi R3 est une relation affectée par ce changement et, n'étant pas mémorisée, il s'en suit que les relations R6, R7 et R8 vont être affectées. Par contre, les relations R4 et R5 utilisent la relation R1 qui est mémorisée : elles ne sont dont pas affectées par cette modification.

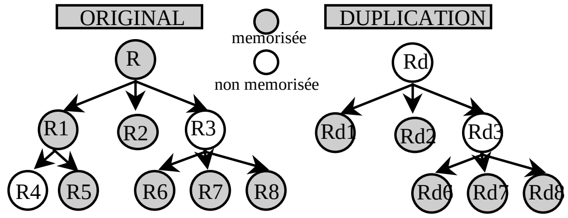

figure 22 : *comparaison par duplication*

La réalisation de l'expérience nécessite donc une duplication du sous-réseau composé de toutes les relations affectées, le paramétrage de la copie de R étant le paramétrage à tester.

Lors de l'utilisation de la base de connaissances, les temps CPU nécessaires pour les deux sous-réseaux sont comparés. Si le temps CPU nécessaire pour le sous-réseau dupliqué est moins élevé, le paramétrage testé devient alors le paramétrage actif.

12.5. Un exemple de méta-règle

A titre d'exemple, nous donnons en figure 23 une règle de la méta-expertise qui permet lorsqu'une expérience a permis de trouver un nouvel ordonnancement de générer l'expérience qui permet de créer l'expérience de comparaison de paramétrages.

```
(DEF_REGLE "comparer_Ordres_De_Premisses" META
  // si ?r est une relation dérivée de paramétrage actif ?pa
  SI [?r relationderivee ^parametrageActif ?pa]
  // si ?expe est une expérience genre 1
  //  (i.e. pour déterminer des ordonnancement d'expressions)
  // pour la relation ?r , ?opt étant la liste des conseils d'ordonnancement
  // le bilan de l'expérience est positif (i.e. on a trouvé des conseils permet de déterminer des ordres intéressants)
    [?expe experience ^genre 1 ^relation ?r ^option ?opt ^bilan "positif"]
  // on n'a pas encore fait d'experience de genre 2 (i.e. comparaison de parametrages)
  // pour la relation ?r avec ces méta-connaissances ?opt
    (NON[? experience ^genre 2 ^relation ?r ^option ?opt])
ALORS
   (CREER [[?e experience ^relation ?r
     ^parametrageInitial ?pa
     ^genre 2 ^etat "projet" ^option ?opt
    ^createur ?expe ^description "ordonnancement"]]
   (ECRIRE_EXPERIENCE " Etude d'un nouvel ordonnancement pour la relation " ?r)))
```

figure 23 : *une méta-règle générant une expérience de comparaison*

12.6. Un exemple de session d'apprentissage

// Ceci est une trace (très) partielle d'une expérimentation
// les commentaires ont été ajoutés à la main
// les affichages du programme sont en gras
// description des conditions de l'expérimentation

Probleme :PBcryptaddition
Jeu de donnees :SENDMORE
Nombre de repetition :6 // d'exécution de l'expertise de base
----
Paquet espionne : paquet_CRYPT
Experiences envisageables automatiquement {OrdreConjonction }

Execution des 6 sessions en mode apprentissage

Repetition n° 1/6 de (SESSION PBcryptaddition SENDMORE)

// la méta-expertise génère des expériences pour déterminer des conseils d'ordonnancement sur plusieurs relations dont trois que nous allons suivre ici

EXPERIENCE g8825 active 1 /* 1 pour ordonnancement*/**RFK8125**
EXPERIENCE g8901 active 1 RFK5398
EXPERIENCE g8923 active 1 RRelreg_UtiEqtAff

//L'expertise de base trouve la solution
:::: SOLUTION ::::R{8 }N{6 }O{0 }Y{2 }S{9 }E{5 }D{7 }M{1 }

Repetition n° 2/6 de (SESSION PBcryptaddition SENDMORE)
:::: SOLUTION ::::R{8 }N{6 }O{0 }Y{2 }S{9 }E{5 }D{7 }M{1 }

// la méta-expertise a été activée plusieurs fois pendant cette deuxième exécution de l'expertise de base mais les trois expériences qui nous intéressent ici ne sont pas encore terminées
----
Repetition n° 3/6 de (SESSION PBcryptaddition SENDMORE)
// l'expérience sur la relation RFK8125 se termine positivement : un ensemble de conseil d'ordonnancement intéressant a été trouvé
EXPERIENCE g8825 termine 1 RFK8125 P0 :positif option:%[P RFK8125 2]
// une expérience permettant de comparer le nouveau paramétrage et le paramétrage actif actuel est générée
EXPERIENCE g9486 active 2 /* comparaison*/ **RFK8125 P0 option:%[P RFK8125 2]**

//même séquence pour RRelreg_UtiEqtAff
EXPERIENCE g8923 termine 1 RRelreg_UtiEqtAff option:%[P RRelreg_UtiEqtAff 4]
EXPERIENCE g9990 active 2 RRelreg_UtiEqtAff P3 option:%[P RRelreg_UtiEqtAff 4]

// l'expérience sur la relation RFK5398 se termine négativement
EXPERIENCE g8901 termine 1 RFK5398 P3 :negatif

// Après comparaison, il s'avère que le nouveau paramétrage trouvé pour RFK8125 n'est pas intéressant
EXPERIENCE g9486 termine 2 RFK8125 P0 :Leca :negatif T:13631->15332 : {[!memo negatif!] }
option:%[P RFK8125 2]
Stat: temps:Total:54 #:14 [0..17]// 54/60ème avec l'actuel
Stat: temps_test:Total:70 #:14 [0..19] // 70/60ème pour le prétendant

// Après comparaison, il s'avère que le nouveau paramétrage trouvé pour RRelreg_UtiEqtAff est intéressant
EXPERIENCE g9990 termine 2 RRelreg_UtiEqtAff P3 :Leca :positif T:14489->15737 : {[!memo positif!] }
option:%[P RRelreg_UtiEqtAff 4]
Stat: temps:Total:135 #:14 [0..61]
Stat: temps_test:Total:43 #:20 [0..15]
// La méta expertise transmet au compilateur le changement de paramétrage actif de la relation RRelreg_UtiEqtAff. La modification est faite immédiatement.
(SET_PARAMETRAGE_ACTIF RRelreg_UtiEqtAff 4)
// et l'expérimentation se poursuit

12.7. Résultats

Les paramétrages obtenus lors d’une session d’apprentissage sont mémorisés et peuvent être réutilisés lors de sessions ultérieures soit en mode résolution, permettant ainsi des résolutions plus efficaces, soit en mode apprentissage pour trouver, en partant des paramétrages trouvés précédemment, un ensemble de paramétrage encore meilleur.
L’expérimentation consiste ici à enchaîner plusieurs sessions en mode apprentissage, une session prenant comme directives de paramétrages celles déduites de la session précédente. Chaque session réalise une catégorie d’expériences. Le tableau ci-dessous résume les résultats obtenus lors de deux expérimentations avec la base de connaissance de cryptaddition. La première expérimentation a été réalise avec la cryptaddition SEND+MORE=MONEY (colonne 3) et la seconde avec DONALD+GERALD=ROBERT (colonne 4). Le pourcentage indique la gain relativement au paramétrage par défaut.
Ces trois expériences montrent une amélioration sensible de l’efficacité de l’utilisation des connaissances.

session	Catégorie d'expériences	SENDMORE	DONALD
1:	Fusion de prémisses :	75.2 %	78,5%
2:	Ordre des prémisses:	59.0 %	78.4%
3:	Mémorisation:	45,5 %	77.5%
4:	Utilisation des seuils:	43,3 %	78.6%
5:	Ajout de paramètres aux relations:	46,1 %	50.8%
6:	Fusion de prémisses :	45,3 %	38.7%
7:	Ordre des prémisses:	41,2%	51.4%
8:	Mémorisation:	40,6 %	35.4%
9:	Utilisation des seuils:	40,5 %	40,1%
10:	Ajout de paramètres aux relations	40,7 %	40.6%

L'amélioration obtenu pour un jeu de données est aussi intéressante pour l'autre jeu de données ainsi que le montre le tableau suivant :

	amélioration pour SENDMORE	amélioration pour DONALD
Paramétrage appris avec SENDMORE	50,3%	57 ,3%
Paramétrage appris avec DONALD	52.7%	45.7%

13. Conclusion

L'utilisation efficace de connaissances déclaratives n'est pas seulement un problème d'algorithmique : il n'existe vraisemblablement pas d'algorithme qui donnerait satisfaction quelque soit la base de connaissances. L'utilisation efficace de connaissances déclaratives est un problème d'intelligence artificielle qui nécessite pour être résolu l'utilisation d'informations dynamiques ne pouvant être obtenue qu'au moment de l'utilisation des connaissances. Le système Sepiar2 est conçu pour pouvoir produire et utiliser de telles informations et pour pouvoir adapter en conséquence ses méthodes d'utilisation des connaissances. Il possède diverses méthodes pouvant être adaptées à chaque connaissance (relations et règles) de la base. Une méta-expertise permet en analysant le fonctionnement de décider des meilleures méthodes à utiliser et de les activer dynamiquement. Cette direction de recherche est une direction prometteuse comme le confirment les résultats déjà obtenus par ce système.

14. Références

[FAL 89] FALLER B. **-** *Des méthodes adaptatives pour l'efficacité des systèmes à règles de productions. Le système METRO* **-** Rapport interne L.R.I. Orsay, 1989

[FOR 82] FORGY C.L. **-** *RETE : a fast algorithm for the many pattern/many object pattern match problem* **-** Artificial intelligence Vol.19, 1982

[KOR 93] KORNMAN S., PARCHEMAL Y. *Opportunist Methods for Knowledge Processing* – EWAIC 93 p213-217, 1993

[LAU 86] LAURIERE J.L. **-** *SNARK: un langage déclaratif* **-** TSI, vol. 5 , n°3, 141-172, 1986

[MIR 87] MIRANKER D.P. **-** *A Better Match Algorithm for AI Production Systems* **-** AAAI 87, 42-47, 1987

[PAR 90] PARCHEMAL Y , MALAVAL G.**-** *SNOPS : un moteur d'inférence à propagation paramétrable* – Convention IA 90, 181-192 , Paris 1990

[PAR 92] PARCHEMAL Y **-** *Les moteurs à propagation paramétrable* – Revue de l'intelligence artificielle- Volume 6, pp313-343 , 1992

[PIT 90] PITRAT J. **-** *Métaconnaissances : futur de l'intelligence artificielle* **-** Editions Hermès, 1990

Gestion implicite de la concurrence dans un système à base de tableau noir

Tristan PANNEREC
Laboratoire d'Informatique de Paris VI

Résumé : Cet article présente un mécanisme d'adaptation et de combinaison de méthodes concurrentes de résolution dans un système à tableau noir mono-contextuel. Le but est d'isoler les différents types de difficultés qui apparaissent dans les problèmes à résoudre pour les traiter de façon indépendante. Le principe est de décomposer l'expertise de résolution en un ensemble de méthodes simples qui sont combinées par le système pour obtenir un raisonnement complexe. Cette organisation des connaissances conduit souvent à l'apparition de concurrence : plusieurs méthodes peuvent être utilisables au même moment pour résoudre une partie du problème, chacune en traitant un aspect particulier. Le système doit alors arbitrer les éventuels conflits pour obtenir une solution globale. Ce mécanisme à été implémenté dans le système MARECHAL[1] et validé sur des problèmes de construction de solutions pour un jeu de stratégie.

Mots clés : Stratégies concurrentes, combinaison, connaissances de contrôle, tableau noir, jeux de stratégie.

1. Introduction

Pour résoudre des problèmes, un système d'Intelligence Artificielle a en général besoin de nombreuses connaissances. Lorsque ces problèmes sont complexes, le nombre de connaissances devient tel que l'utilisation d'une seule source globale de connaissances est impossible. Les systèmes ont alors intérêt à adopter une architecture distribuée dans laquelle plusieurs sources de connaissances (SC) spécialisées coopèrent pour résoudre le problème [Davis 80]. Ces SC peuvent être construites de façon indépendante (principe de modularité) et être de nature différente (procédures, moteur d'inférence en chaînage avant ou arrière etc.). Ce besoin a donné lieu dans les années soixante-dix à l'introduction du modèle de tableau noir [Nii 86] [Corkill 91], qui connut ensuite de nombreux développements [Engelmore et al. 88] [Jagannathan et al. 89]. Dans ce modèle, les SC communiquent via une zone de données globale et partagée appelée tableau noir permettant d'enregistrer les éléments de solution appelés hypothèses.

L'un des aspects intéressants des modèles à tableau noir est de pouvoir utiliser des stratégies de résolution concurrentes qui permettent de représenter différentes façons de raisonner sur une situation. Chaque stratégie conduit à des hypothèses concurrentes dont il faut gérer les conflits. Cela permet à l'expert de fournir un ensemble de méthodes spécialisées au lieu d'une seule méthode universelle qui est en général impossible à exprimer. Les méthodes étant spécialisées, elles sont plus simples à définir. Mais, pour pouvoir fournir ces méthodes de façon indépendante, le système doit prend en charge la gestion des interactions entre elles. Or, dans la plupart des générateurs de systèmes à tableau noir, aucun mécanisme n'est fourni pour la gestion implicite de la concurrence entre les hypothèses. La gestion de cette concurrence est à la charge du cogniticien qui développe le système.

Dans le système MARECHAL, nous avons implémenté un tel mécanisme dans une optique mono-contextuelle. Le système raisonne en effet sur un seul ensemble d'hypothèses et utilise des techniques de « backtrack » et de résolution de conflit. L'objectif est d'avoir un système dont l'utilisation mémoire est linéairement proportionnelle à la taille du problème.

Après avoir décrit dans la partie suivante l'application test et l'architecture de base du système MARECHAL, nous présenterons le langage de description des connaissances de contrôle utilisé dans le système. La quatrième partie sera alors consacrée à l'utilisation et la gestion des stratégies concurrentes. La cinquième partie décrira les résultats obtenus.

[1] Monitoring-based Autonomous Reasoning Engine for Complex Hypothesis hAndLing

2. Présentation du système MARECHAL

Le mécanisme proposé a été implémenté dans le système MARECHAL, qui est un système expert de résolution de problèmes à solution complexe, c'est-à-dire pour lesquels le système n'a pas à effectuer un choix, mais un ensemble de choix coordonnés. Les jeux classiques comme les échecs ou le go sont des exemples de problèmes à solution simple. Les jeux de stratégie, dans lesquels les joueurs doivent faire dans le même temps des choix de déplacement pour chacune de leurs pièces, constituent des problèmes à solution complexe. Le système MARECHAL est appliqué à un jeu de cette famille dont la description est l'objet de la première sous-partie suivante. Ces problèmes ne peuvent être résolus comme les problèmes à solution simple. La résolution doit en effet être pensée en terme de construction et non de choix, ce qui implique une architecture de base spécifique qui sera présentée dans la seconde sous-partie.

2.1. Problème réel étudié

Le système MARECHAL est actuellement utilisé en tant qu'adversaire artificiel dans un jeu de stratégie. Celui-ci consiste à programmer le déplacement d'un ensemble de pièces sur un terrain pour conquérir des objectifs et détruire les pièces adverses. Chaque joueur possède au début de la partie un ensemble de pièces ayant chacune des caractéristiques invariables (bonus contre chaque type de pièce, vitesse de déplacement en fonction du terrain etc.) et des caractéristiques variables au cours de la partie ("force", position etc.). Des règles complexes permettent de régir les combats lorsque deux pièces ennemies se rencontrent. La difficulté du jeu provient du fait qu'il se joue de façon simultanée, contrairement aux jeux de stratégie classiques, comme les échecs ou le Go. Le jeu est en effet figé pendant que les deux joueurs programment leurs déplacements et ceux-ci sont ensuite exécutés automatiquement par le gestionnaire du jeu, ainsi que les combats qui peuvent apparaître. Aucun facteur aléatoire n'est utilisé pendant cette simulation, ce qui fait qu'en dehors des intentions adverses, l'évolution est totalement prévisible.
Ce genre de jeu demande une expertise à la fois volumineuse et complexe. Le système doit en effet gérer des buts contradictoires comme éviter de perdre des pièces, essayer de détruire les pièces de l'adversaire et occuper les objectifs. Au niveau stratégique, il doit savoir étudier le rapport des forces en présence et anticiper les possessions de chaque joueur pour définir son comportement. Il doit ensuite étudier le terrain pour choisir ses axes d'offensive, ses lignes de défense etc. Au niveau tactique, il doit maîtriser toutes les caractéristiques de ses pièces (bonus selon les terrains, les pièces adverses etc.), coordonner leurs déplacements et fournir des solutions qui soient correctes quelle que soit la solution adverse. L'espace des problèmes est énorme car chaque situation est définie par le terrain (un damier d'environ 400 à 4000 cases avec 5 types différents de terrain), un ensemble de 10 à 100 pièces pour chaque joueur, les caractéristiques de chaque type de pièce et les conditions de victoire. Dans un tel contexte, trouver un algorithme qui fonctionne quelle que soit la situation est rapidement apparu comme une tâche impossible, ce qui a motivé l’utilisation de stratégies de résolution spécialisées.
Afin d’éviter toute ambiguïté dans la suite de cet article, il nous semble important de préciser la différence entre une stratégie de jeu et une stratégie de résolution. Les stratégies de jeu réfèrent aux solutions possibles du problème, alors que les stratégies de résolution sont des méthodes ou « algorithmes » qui permettent au système de résoudre le problème, c’est-à-dire de trouver une bonne stratégie de jeu.

2.2. Architecture générale du système

L'architecture générale du système MARECHAL est organisée en trois couches (cf. Figure 24). La couche la plus basse est une couche de perception qui permet de dialoguer avec le monde extérieur (dans notre cas, le gestionnaire du jeu). Elle contient tout d'abord un ensemble de services utilisables par les couches supérieures pour interroger le monde extérieur. Pour un jeu de stratégie, il s'agit de pouvoir accéder au terrain, aux caractéristiques des pièces etc. Cette couche contient également des fonctions de pré-traitement de ces informations (calcul d'indices de menace grossiers pour un point, étude de la répartition géographique des éléments du jeu etc.) ainsi qu'un ensemble de procédures permettant d'agir sur le monde (écriture des ordres de mouvement pour chaque pièce etc.).
La seconde couche est la couche inférence qui permet d'effectuer les déductions et les décisions. Elle est principalement centrée sur un moteur d'inférence qui utilise des conseils écrits dans un langage proche de la logique des prédicats. Pour l'application au jeu de stratégie, le système dispose actuellement d'environ 300 conseils. Comme dans la plupart des problèmes, la chaîne d'inférences peut être très longue et conduire à une explosion combinatoire si ces conseils ne sont pas organisés, ce qui a motivé une vision distribuée de la base de conseils. Le raisonnement a donc été segmenté au maximum par un découpage en plusieurs étapes

correspondant chacune à la résolution d'une partie du problème. Les conseils ont alors été regroupés en 50 bases qui, associées au moteur d'inférence, forment 50 SC du domaine différentes. Lors de l'utilisation d'une base, plusieurs paramètres doivent en général être fixés afin de focaliser l'exécution sur un ensemble de données. Par exemple, la base qui permet d'étudier les opportunités d'attaque d'une pièce possède comme paramètre le numéro de la pièce étudiée. Cette couche contient également quelques SC du domaine écrites directement en C++. Il s'agit de procédures qui implémentent des raisonnements spécialisés (recherche d'un chemin par descente de gradient, anticipations à court terme etc.) et qui ne peuvent être définies par une base de conseils.
La troisième couche est la couche de résolution/construction qui permet de contrôler la résolution du problème, c'est-à-dire de choisir en permanence les SC du domaine à exécuter. Elle utilise pour cela un ensemble de SC de contrôle écrites dans un langage, baptisé CKSL, qui sera présenté dans la partie suivante. Cette couche est constituée d'un interpréteur qui dispose de deux mécanismes principaux : le premier concerne la gestion de la concurrence entre SC et est détaillé dans la quatrième partie de ce papier, le second porte sur la détection, l'analyse et la correction d'erreur ; il permet au système de revenir sur des choix qui s'avèrent mauvais a posteriori. La description de ce second mécanisme ne sera pas abordée dans ce papier.
Le système dispose enfin d'une mémoire principale sous la forme d'une base de faits qui constitue la zone de données globale (tableau noir). Cette base permet d'enregistrer toutes les connaissances déduites et utilisées par les SC, comme par exemple : « la pièce p7 a pour ordre d'attaquer le point (7,5) » ou « au prochain tour, l'objectif o3 sera contrôlé par l'adversaire ». Elle permet également de répertorier les objets du monde et leurs propriétés comme par exemple : "p7 est une pièce" ou "p7 appartient au groupe g1". Ces faits sont très utiles pour l'instanciation des variables dans les règles : cela permet d'écrire, par exemple, « soit o un objectif » ou « soit p une pièce du groupe g1 ». Chaque fait possède une valeur de vérité comprise entre 0 (totalement faux) et 100 (totalement vrai) qui peut avoir des sémantiques différentes. L'interfaçage de la base de faits avec les autres composants du système se fait via un module de gestion mémoire.

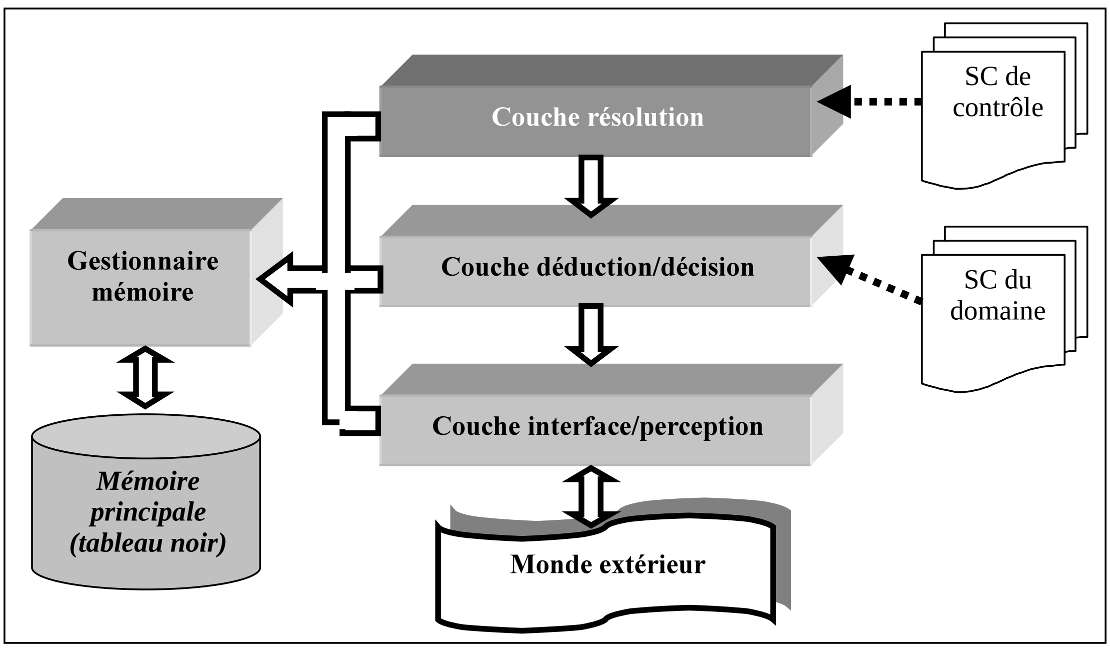

Figure 24: *Architecture générale du système*

3. Définition des connaissances de contrôle

Dans cette partie, nous faisons tout d'abord un rapide historique des diverses formes de contrôle utilisées dans les systèmes à tableau noir. Nous présentons ensuite le langage de description des connaissances de contrôle utilisé dans le système MARECHAL.

3.1. Le contrôle dans le modèle de tableau noir

Dès son apparition, le modèle du tableau noir posa le problème du contrôle des diverses sources de connaissances. Un système à base de tableau noir doit en effet déterminer en permanence quelle SC activer et sur quelles données. Le problème se complique lorsque les SC peuvent être à la fois coopératives ou concurrentes. Dans les premiers systèmes, comme HearSay-II [Erman et al. 80] [Lesser et al. 77], le contrôle était implémenté de façon procédurale. Ce type de contrôle était difficile à maintenir et insuffisant pour décrire des stratégies complexes. Il devint donc nécessaire de fournir aux systèmes à base de tableau noir des connaissances de contrôle explicites formant des SC de contrôle par opposition aux SC du domaine. Plusieurs possibilités ont été explorées. Le principe initial était l'opportunisme : chaque SC s'activait « d'elle-même » (par l'intermédiaire d'un programme de contrôle) lorsqu'elle pensait pouvoir entraîner une progression vers la solution. Si cette vision était très souple, elle était parfois assez inefficace et difficile à mettre en place lorsqu'on pouvait déterminer a priori des chaînes d'activations figées pour le problème. Le principe de contrôle hiérarchique (que nous appellerons d'une manière générale « contrôle a priori ») fut donc introduit dans des systèmes comme HASP/SIAP [Nii et al. 82] et CRYSALIS [Terry 83], où les SC sont organisées en une hiérarchie à plusieurs niveaux. Lorsqu'une SC de contrôle est activée, elle choisit une séquence d'activations de SC du niveau inférieur. Ce type de contrôle pose le problème inverse du précédent : il est inadapté lorsque le flux de contrôle ne peut être déterminé a priori. Pour pallier cela, des systèmes hybrides, comme le système ATOME [Lâasri et al. 88] sont apparus. Ils permettent d'allier à la fois la souplesse d'un contrôle opportuniste avec l'efficacité d'un contrôle hiérarchique. C'est dans cette logique que se positionne le système MARECHAL.

3.2. Description des connaissances de contrôle dans le système MARECHAL

Pour pouvoir décrire les connaissances de contrôle nécessaires au système MARECHAL, nous avons défini un langage spécialisé baptisé CKSL[1]. Toutes les SC de contrôle sont donc écrites dans ce langage. Contrairement à la plupart des systèmes de tableau noir existants, le contrôle n'est pas écrit sous forme de règles mais sous forme d'instructions impératives. Cela permet à l'utilisateur de définir les plans de résolution dans leur forme originale, sans avoir à les convertir en règles. Le langage permet l'utilisation de variables, l'appel à des SC de contrôle ou du domaine et la possibilité d'interventions directes sur la base de faits, bien que ces interventions soient rarement utiles car le système les prend normalement à sa charge.

Il est basé sur quatre opérateurs principaux ayant chacun un rôle particulier. Le premier est l'opérateur de séquence qui permet de gérer la coopération entre différentes SC dans la réalisation d'une tâche commune, par décomposition de celle-ci en une séquence d'étapes. Le type de contrôle est ici « a priori ».

Le second est l'opérateur de combinaison qui permet de gérer la concurrence entre plusieurs SC. Lorsque la situation peut être traitée selon plusieurs méthodes de raisonnement, ces méthodes sont concurrentes dans le sens où elles cherchent chacune à imposer leur solution. L'interpréteur doit alors résoudre les conflits qui apparaissent. Le contrôle est ici opportuniste car l'ordre dans lequel sont activées les stratégies n'est pas fixé a priori, mais est déterminé par le système en fonction de la situation, au moment de l'exécution. Plus une stratégie est adaptée à la situation, plus elle sera déclenchée tôt. L'utilisation de stratégies concurrentes et le mécanisme d'adaptation et de combinaison associé dans l'interpréteur sont décrits plus en détails dans la quatrième partie de ce papier.

Les deux opérateurs restants correspondent à des structures itératives. La boucle « Compteur » permet d'implémenter un compteur qui incrémente à chaque passage une variable en partant d'une valeur initiale jusqu'à une valeur finale. Ce type de boucle permet par exemple de parcourir un ensemble d'objets (les objectifs, les pièces, les cases etc.). La fonction est coopérative et le contrôle est « a priori » puisque l'ordre et le nombre de passages sont définis au moment de l'écriture de la boucle.

La boucle « ChoixMultiple » permet de faire une succession de choix interdépendants sur des données pour effectuer une focalisation locale. Cette boucle sert en général à prendre des décisions concernant la solution du problème. Pour cela, une SC du domaine calcule au préalable l'ensemble des possibilités avec, pour chacune, une valeur d'intérêt heuristique. La boucle détermine alors les possibilités qui seront effectivement retenues. La concurrence est ici double. Un choix peut tout d'abord empêcher plusieurs autres choix ultérieurs. Ainsi, si on décide d'envoyer la pièce p7 au point (6,3), cela pourra empêcher les autres choix portant sur la même pièce ou le même point. Un choix peut également avoir pour conséquence l'appropriation de ressources partagées. Dans l'exemple précédent, la pièce p7 va s'approprier un chemin sur la carte pour atteindre le point (6,3). Dans certains cas, cela peut empêcher d'autres mouvements, par faute de place.

[1] Control Knowledges Specification Language

Le tableau de la Figure 25 résume les caractéristiques des quatre opérateurs utilisés. On remarquera que chaque opérateur correspond à un couple (fonction, objet) donné et que le type de contrôle dépend uniquement de la fonction de l'opérateur.

Opérateur	Mot clé	Fonction	Objet	Type de contrôle
séquence	-	coopération	SC	a priori
combinaison	« Combiner »	concurrence	SC	opportuniste
itération 1	« QQSoitEntier »	coopération	données	a priori
itération 2	« ChoixMultiple »	concurrence	données	opportuniste

Figure 25 : *Liste des opérateurs de CKSL*

Bien que la plupart du temps, l'utilisation de plan de résolution remplace avantageusement celle de règles, il existe des cas où les règles peuvent être intéressantes, notamment pour implémenter des opérations réflexes. L'appel systématique d'une vérification de contraintes après une étape d'anticipation en est un exemple. Pour cela, le langage permet la définition de bases de déclenchement, qui associent des actions à des étapes figurant dans les plans.

4. Les stratégies de résolution spécialisées

Lorsque plusieurs méthodes de résolution différentes existent pour un même problème, il est en général intéressant de donner au système toutes ces méthodes. Ainsi, pour gérer les différentes stratégies de résolution dont il dispose, le système MARECHAL utilise un mécanisme basé sur deux étapes principales : l'adaptation et la combinaison. Cette partie présente une discussion sur l'utilisation de stratégies spécialisées puis une vue générale de leur gestion dans le système MARECHAL et enfin le détail des deux étapes principales du mécanisme.

4.1. Utilisation de stratégies de résolution spécialisées

La difficulté de l'acquisition d'une méthode de résolution vient de la multiplicité des formes que peut prendre cette méthode selon le problème posé. Il semble que lorsque le problème fait intervenir des difficultés d'ordres différents, l'expert humain dispose de méthodes de résolution spécifiques adaptées à chacune d'elles. Par exemple, lorsque des pièces ennemies sont proches, l'expert humain applique un raisonnement tactique où le combat est central. Au contraire, si les pièces ennemies sont éloignées, les combats sont à court terme très improbables et l'expert se concentre alors sur le déploiement de ces pièces grâce à une réflexion plus stratégique.
Ces constatations nous ont conduit à construire un système capable, lui aussi, d'adapter et de combiner des stratégies de résolution simples pour obtenir un raisonnement complexe. Le principe est d'avoir une méthode de résolution pour chaque type de difficulté. La première étape fut d'identifier les différents types de difficultés présents dans le problème. Dans notre application, le problème contient à la fois une difficulté d'ordre stratégique et une difficulté d'ordre tactique. Pour chacune de ces difficultés, nous avons alors considéré les cas extrêmes de l'espace du problème dans lesquels cette difficulté est unique et déduit les contraintes qui permettaient de les définir. Par exemple, pour la difficulté d'ordre stratégique, les cas extrêmes associés sont les cas de début de partie et la contrainte porte sur l'absence de pièces ennemies proches. Cette contrainte est très forte et permet de s'affranchir d'un grand nombre de cas. La mise au point d'une méthode de résolution sur cet ensemble de cas extrêmes ne pose alors plus de problème. L'expert qui transmet sa stratégie n'est plus obligé de penser à tous les cas particuliers possibles. Ces contraintes lui permettent de se délimiter un champ d'étude et de se concentrer sur la difficulté visée. Dans le cas général, lorsque les contraintes ne sont pas vérifiées, l'adaptation de la méthode est à la charge du système. L'association des contraintes et de la méthode de résolution est appelée un schéma de résolution.

Le schéma principal est celui qui est exécuté initialement. Pour résoudre le problème, il fait appel à un ensemble de deux sous-schémas comme le montre la Figure 26. Chacun de ces sous-schémas permet de résoudre le problème dans des conditions différentes. Le schéma stratégique s'occupe du déploiement stratégique lorsque les pièces sont loin de celles de l'adversaire. Le schéma tactique s'occupe des combats lorsque les pièces sont en contact. Il utilise lui-même deux sous-schémas (STO et STD) selon que la situation est offensive ou défensive. On remarquera que les schémas s'opposent dans la définition de leur cadre d'application. Tous ces schémas sont implémentés dans le système actuel, mais de nombreux autres pourraient être utilisés, selon la nature du terrain, la composition des armées etc.

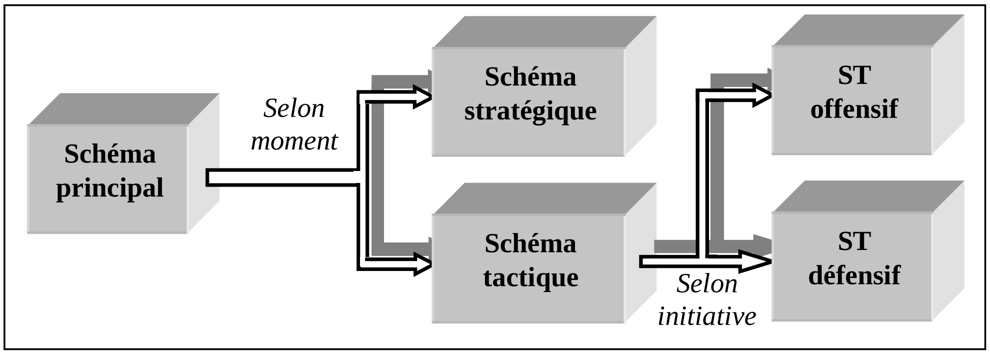

Figure 26: *Hiérarchie des schémas de résolution implémentés*

L'utilisation de sous-schémas dans les plans se fait grâce à l'opérateur « Combiner » présenté dans la troisième partie. Malgré les apparences, cette instruction est différente d'un sélecteur (comme le « switch » du C ou le « case of » du Pascal). Il ne s'agit pas de sélectionner un schéma mais de les exécuter tous en les adaptant et les combinant. La Figure 27 présente de façon simplifiée le contenu de deux méthodes de résolution.

Schéma principal	**Schéma Tactique**
Analyser la mission	Analyser l'ennemi
Analyser les moyens	Analyser le terrain
Combiner	Combiner
Cas ennemi lointain	Cas offensif
⇨ Schéma Strat.	⇨ Schéma STO
Cas ennemi proche	Cas défensif
⇨ Schéma Tactique	⇨ Schéma STD
FinCombiner	FinCombiner
Envoyer la solution	

Figure 27: *Exemple de plans de résolution*

Le but étant donc d'associer à des cas des méthodes de résolution, cette approche peut faire penser au raisonnement à partir de cas (CBR). Il existe en fait deux différences importantes. La première porte sur le choix des cas. Dans le raisonnement à partir de cas, on prend un grand nombre de cas au hasard pour couvrir l'espace des problèmes. Chaque cas doit être vu comme un point de cet espace. Dans l'approche proposée ici, les cas sont peu nombreux et choisis avec beaucoup de soin car ils représentent plutôt des composantes de l'espace. Plus précisément, deux ou plusieurs cas définissent un vecteur de base de cet espace. Chaque cas correspond à une valeur extrême de la composante. Par exemple, la proximité de l'ennemi peut être considérée comme une composante dans l'espace des situations et les deux cas extrêmes correspondent aux valeurs "proche" et "loin". La seconde différence est que, dans le CBR, on associe à chaque cas sa solution et non la méthode de résolution. On adapte alors la solution, alors qu'ici on adapte la méthode de résolution. Celle-ci est ensuite exécutée pour obtenir une solution. Cette démarche est plus difficile à mettre en oeuvre, car il est facile d'obtenir de nombreux exemples de solution alors qu'il est pénible de fournir même un petit nombre de méthodes. En outre, l'espace des problèmes doit être analysé pour déterminer les cas extrêmes intéressants. Néanmoins, cette démarche permet de travailler sur des problèmes dans lesquels il n'existe pas de liens directs entre les caractéristiques des situations et leur solution associée, c'est-à-dire lorsque la fonction qui à un cas associe une solution, est fortement irrégulière. Dans le cadre d'un jeu de stratégie, deux situations très proches peuvent en effet conduire à des solutions très différentes, et le raisonnement à partir de cas n'est pas utilisable.

4.2. Vue générale du mécanisme de gestion des stratégies spécialisées

Lorsque plusieurs stratégies spécialisées sont disponibles, le raisonnement de l'expert ne consiste pas simplement à sélectionner l'une d'elles pour l'appliquer. Dans notre exemple, il est extrêmement rare d'avoir uniquement des pièces ennemies proches ou des pièces ennemies éloignées. On est donc dans aucun des deux cas possibles (début ou milieu de partie). L'expert est alors capable d'adapter ses méthodes et de les localement : certaines pièces obtiennent leurs mouvements d'après une réflexion stratégique et d'autres d'après une réflexion tactique, selon leur environnement. Nous avons donc souhaité donner au système les mêmes capacités. La gestion des différentes stratégies est effectuée par le système et non par l'expert qui fournt les connaissances. Ce dernier n'a ainsi plus à faire l'effort de généralisation pour obtenir une méthode universelle.

Dans le système ATOME, un tel mécanisme est fourni, mais il repose sur le paradigme multi-monde [Lâasri et al. 88] de l'ATMS [De Kleer 86] et son extension implémentée dans ART [Clayton 85]. Dans ce paradigme, plusieurs mondes coexistent dans le système, chacun représentant un ensemble cohérent d'hypothèses. Ces mondes sont organisés selon une hiérarchie et on associe à chaque morceau de connaissance le monde le plus général auquel il appartient. Cette approche pose deux problèmes. Le premier concerne la quantité d'espace mémoire utilisé. Lorsque le nombre de mondes à envisager est très grand et que chaque monde engendre des données nombreuses et différentes, on obtient des bases de connaissances énormes. Dans l'application que nous avons étudiée, le système envisage souvent plusieurs milliers de mondes et doit engendrer pour chaque ensemble d'hypothèses plusieurs milliers (voir dizaines de milliers) de faits. Le deuxième problème est celui de la détermination des dépendances entre les connaissances. Lorsqu'une SC produit une hypothèse, il faut déterminer le monde le plus général auquel appartient cette nouvelle hypothèse en fonction des hypothèses qui ont conduit à sa création. Or, dans le cas de SC sous forme de boîte noire, cette tâche est impossible automatiquement et requiert donc l'intervention de l'utilisateur. A cause de ces problèmes, et parce que nous pensons que le cerveau humain ne fonctionne pas de cette façon, nous avons cherché à implémenter dans le système MARECHAL les mêmes possibilités de gestion de concurrence à partir d'une vision à monde unique (mono-contextuelle).
La gestion des stratégies de résolution permet de résoudre un cas général pour lequel le système n'est normalement pas prévu puisque ces connaissances ne portent que sur quelques cas extrêmes. Schématiquement, cela revient à se donner une base de méthodes $\{M_i\}$ et d'engendrer l'espace des méthodes $\Sigma(\alpha_i M_i)$. La pondération représente le fait que chaque méthode M_i doit être appliquée de façon focalisée sur la partie du problème qu'elle sait traiter. Par exemple, la méthode qui permet de déployer les pièces (schéma de début de partie) ne doit s'appliquer qu'aux pièces qui ne sont pas trop proches des pièces adverses parmi l'ensemble des pièces. Cette focalisation globale est effectuée grâce à la première étape du mécanisme : l'étape d'adaptation d'une méthode à la situation courante. Elle est différente et complémentaire de la focalisation locale que l'on trouve dans le modèle à tableau noir et qui existe également dans le système MARECHAL. La focalisation globale est en effet plus générale car une donnée peut plus ou moins appartenir à la focalisation mais elle est en contrepartie plus lourde à gérer. La sommation dans l'expression «$\Sigma(\alpha_i M_i)$» représente la seconde étape du mécanisme, à savoir la combinaison dynamique des applications focalisées des méthodes M_i. Ce processus global qui est représenté sur la Figure 28 comprend donc deux étapes principales.

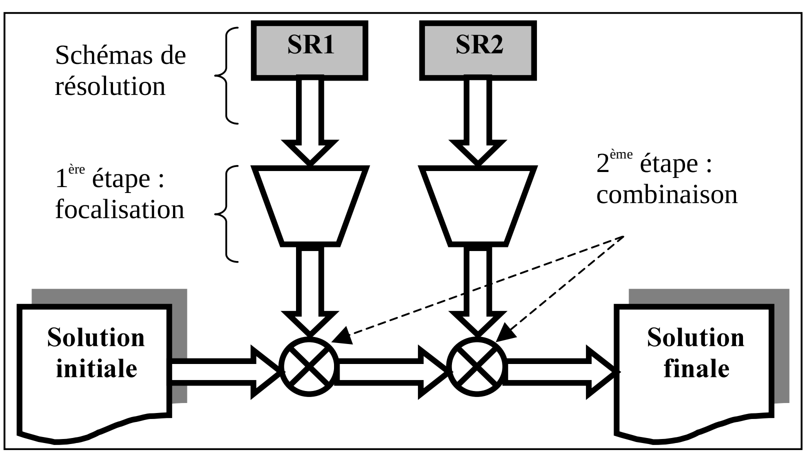

Figure 28: *Mécanisme de gestion des stratégies de résolution*

4.3. Application focalisée d'un schéma de résolution

Pour adapter l'exécution d'un schéma à la situation courante, l'interpréteur se base sur les conditions du schéma qui définissent les caractéristiques spécifiques des cas extrêmes associés. Ces conditions sont fournies sous la forme de contraintes sur des objets du monde. Pour le schéma stratégique, il s'agit de contraintes de distances portant sur l'ensemble des pièces amies pour représenter le fait que ces pièces doivent être hors de portée des pièces adverses. Le système calcule tout d'abord une répartition d'appartenance sur l'ensemble d'objets visé. Plus la contrainte est vérifiée (cette évaluation est en effet souvent floue), plus l'appartenance au schéma sera élevée. Cette appartenance est stockée comme la valeur de vérité du fait répertoriant l'objet dans la base de faits. On obtiendra par exemple que p7 est une pièce à 57%. Le système fait alors une moyenne de ces appartenances microscopiques pour déterminer l'adéquation globale de la situation courante avec les conditions d'exécution du schéma. Cette adéquation globale est utilisée pour déterminer l'ordre dans lequel les schémas concurrents sont exécutés. Les schémas les plus en rapport sont en effet exécutés en priorité et ceux qui sont totalement inadaptés sont ignorés. Par exemple, on peut avoir pour une situation les valeurs suivantes : stratégie = 20%, tactique = 80%. Le système va alors exécuter le schéma de milieu de partie en premier puis modifier la situation obtenue par l'exécution du schéma de début de partie.

Avant d'exécuter une stratégie de résolution, le système doit propager les degrés d'appartenance microscopique obtenus sur l'ensemble des objets directement liés aux contraintes. En effet, de nombreux objets ont des liens entre-eux et doivent donc "hériter" des degrés d'appartenance. Dans le jeu de stratégie étudié, les pièces sont organisées en hiérarchie avec la présence de pièces de commandement. Un groupe de pièces est donc un objet abstrait du monde et son appartenance au schéma est la moyenne des degrés d'appartenance de chaque pièce qui le compose. La propagation doit également se faire sur les faits qui représentent des propriétés d'un ou plusieurs objets. Par exemple, le fait "p5 est une pièce du groupe g1" est une propriété pour la pièce p5. Son degré d'appartenance au schéma sera défini comme celui de la pièce p5. Là encore, l'appartenance est enregistrée comme la valeur de vérité du fait représentant la propriété. Le système propage automatiquement toutes ces données grâce à une base de définitions d'objet et de propriété.

Une fois ces degrés d'appartenance calculés, le système les utilise pour modifier l'évaluation des conseils. Il lui suffit de prendre en compte dans la valeur finale d'un conseil les valeurs d'instanciation. Considérons par exemple le conseil fictif qui est présenté dans la Figure 29 tel qu'il serait fourni au système. Ce conseil signifie que pour toute pièce p, plus la force de p est élevée par rapport aux autres pièces, plus il faut envoyer la pièce p sur le point (7,5). Supposons que, comparée aux forces des autres pièces, la force de la pièce p7 soit élevée à 70%. Sans focalisation, le système obtient alors qu'il faut envoyer p7 en (7,5) avec un intérêt de 70% car p7 est considérée comme étant une pièce à 100%. Supposons maintenant que la pièce p7 appartienne à 20% au schéma de résolution courant, la même évaluation donnera cette fois un intérêt très inférieur à 70% car le système va effectuer une agrégation conjonctive entre les valeurs 70% et 20%. Ce résultat traduit le fait que, la pièce n'appartenant que très faiblement au schéma, on accorde beaucoup moins d'importance aux décisions qui la concernent.

```
(	Quelquesoit[pièce($p)]
	Elevé[force($p)]
) bon <100> Faire Ajouter[ordre($p aller_en(7,5))]
```

Figure 29: *Exemple de conseil*

Ce mécanisme permet véritablement d'adapter l'exécution du schéma à la situation courante. Dans l'exemple de la Figure 30, l'occupation de l'objectif O est capitale pour les noirs. Si l'on applique le schéma stratégique sans focalisation, le système décide d'y envoyer la pièce A car elle est la plus proche (mouvements noirs). Avec la focalisation, le système préférera envoyer la pièce B (mouvements blancs) car l'appartenance de la pièce A au schéma est très faible puisqu'elle est proche de pièces ennemies. Cette solution est bien plus sûre et la pièce A pourra être utilisée pour les combats tactiques qui risquent d'avoir lieu sur la ligne de front.